

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 12 AU 18 OCTOBRE 2022 - 1,50 €

N° 2526

Pays basque ESTIA, accélérateur d'innovations

DORDOGNE

Caviar Perle Noire,
la force des circuits courts

LOT-ET-GARONNE

Un Agenais prix
Nobel de physique

HAUTES-PYRÉNÉES

Une reprise en demi-teinte

Eric

**RÉUSSIR MON
SOLO DE GUITARE
EMMENER MES
PETITS FILLES
À LONDRES
DEVENIR
MAÎTRE YOGI**

Soigné pour un cancer de la prostate

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?

Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer





4

10

SOMMAIRE

À LA LOUPE

- 4 Pays basque, ESTIA accélérateur d'innovations
- 10 Hélioparc, technopole en mouvement

DORDOGNE

- 14 Caviar Perle Noire, la force des circuits courts
- 18 Nouvelles brèves

GIRONDE

- 20 ID&AL Groupe, objectif : réhabilitation
- 24 Nouvelles brèves

LANDES

- 26 Les Chanvres de l'Atlantique : une usine en béton végétal

LOT-ET-GARONNE

- 28 Le retour du fret fluvial ?
- 29 Un Agenais prix Nobel de physique
- 30 Nouvelles brèves

BÉARN

- 32 Stéphane Carrade chasseur d'étoiles
- 36 Nouvelles brèves

PAYS BASQUE

- 38 Basse-Navarre, concilier l'accueil d'entreprises et les terres agricoles
- 40 Rencontres d'affaires par-delà la frontière
- 42 Nouvelles brèves

HAUTES-PYRÉNÉES

- 44 Une reprise en demi-teinte
- 46 Nouvelles brèves
- 48 Annonces légales

Chronique

- 60 Le Nordic Day



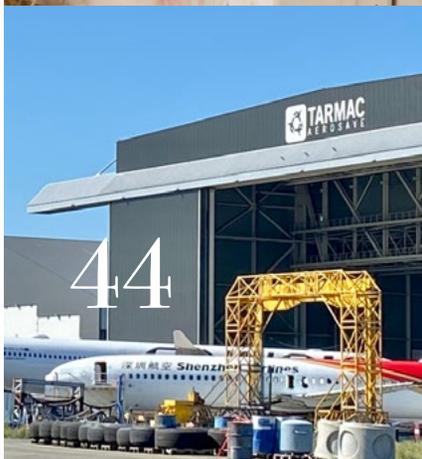
20

14



26

32



44

60

PAYS BASQUE

ESTIA

ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATIONS

Autour de l'école d'ingénieurs de Bidart s'est développé un écosystème bénéfique à l'économie du Pays basque. C'était l'un des objectifs majeurs de la création de l'école supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA) en 1996. Filiale de la CCI Bayonne Pays Basque, l'ESTIA est aujourd'hui un incontournable catalyseur de projets innovants au Pays basque.

Par Vincent BIARD

Ceux qui ont créé l'école d'ingénieurs de Bidart avaient pour objectif majeur de structurer le développement économique du Pays basque. L'ESTIA n'est pas née d'une volonté décentralisatrice de l'État, de l'évolution d'un établissement scolaire local et encore moins de l'implantation d'une structure par un groupe d'enseignement privé. L'ESTIA est issue d'un projet porté par la CCI Bayonne Pays basque et renforcé par une volonté d'émancipation du Pays basque mise en œuvre par des citoyens, des entrepreneurs et des militants. « Si nous n'introduisons pas davantage de matière grise dans les entreprises, celles-ci risquaient de ne pas être en mesure d'affronter la concurrence internationale avec notamment l'ouverture des frontières qui

pointait à l'horizon », raconte Bernard Darretche, ancien directeur général de la CCI. L'idée lancée au tout début des années 90 se concrétise par la construction d'un bâtiment de 4 000 m² à Bidart. Ouverte en 1996, l'ESTIA accueille une vingtaine d'élèves ingénieurs pour sa première rentrée.

90 % D'EMBAUCHES POUR LES JEUNES INGÉNIEURS

En cette rentrée 2022 l'école accueille un peu plus de 1 000 élèves dont 90 % dans le cursus d'ingénieur généraliste. L'école propose aussi des formations de master, masters spé-

cialisés et bachelor. Pour le cycle d'ingénieur, l'enseignement est dispensé en français, anglais et espagnol. Le diplôme de l'ESTIA se double d'un diplôme international via des partenariats avec des universités anglaise et espagnole. L'école forme des responsables de bureaux d'études, de production, de grands projets pour de nombreux secteurs d'activités. Selon l'ESTIA, plus de la moitié de ses jeunes ingénieurs est recrutée dans l'industrie du transport (automobile, aéronautique, ferroviaire) avec 90 % d'embauches dans les 3 mois après la sortie de l'école. « L'ESTIA offre une autre manière d'envisager le métier d'ingénieur.

L'ESTIA est née d'une volonté
d'émancipation du Pays basque



L'école d'ingénieurs est **le réacteur** du technopôle Izarbel

Nous sommes davantage dans la conduite de l'innovation », expliquait en 2004 Jean-Roch Guiesse alors directeur de l'école. L'ESTIA est classée aujourd'hui dans le premier quart des écoles d'ingénieurs en France et la grande majorité de ses élèves proviennent de Nouvelle-Aquitaine.

UN CAMPUS DE 7 BÂTIMENTS SUR LA CÔTE BASQUE

Bâtie sur un site de 15 hectares destiné à accueillir le technopôle Izarbel, l'école d'ingénieurs en est le réacteur. Quelques années après le premier bâtiment de 1995, un

hôtel et une pépinière d'entreprises sont successivement construits offrant un total de 5 200 m² pour les jeunes sociétés dont l'ESTIA accompagne le lancement. Au fil du temps, une quinzaine de bâtiments abritant aujourd'hui une centaine d'entreprises est édifiée sur le site d'Izarbel par les entreprises elles-mêmes ou par des opérateurs publics et privés. En mars 2021, l'ESTIA y a inauguré ESTIA Berri, un bâtiment de 4 500 m² pour l'enseignement et la recherche. En ajoutant ses deux plateformes technologiques implantées à Bayonne et sa pépinière d'entreprise d'Anglet, l'ESTIA tota-

lise 150 salariés et 80 enseignants chercheurs. En plus de la formation, de la recherche et de l'accompagnement des projets entrepreneuriaux, l'ESTIA soutient les filières innovantes comme la French Tech Pays basque ou les clusters locaux. La structure est aussi membre d'organisations comme Aerospace Valley. L'école accueille régulièrement des conférences et des séminaires de niveau international. L'ESTIA est devenu un formidable lieu de rencontres qui dynamise le développement économique du Pays basque. L'objectif initial est donc atteint.

○○○

L'ESTIA VISE 1 500 ÉLÈVES

À la tête de l'ESTIA, Patxi Elissalde présente les nouveautés de la rentrée 2022. Directeur général de l'école depuis 2016, il cite le logement des étudiants comme difficulté principale de l'ESTIA qui vise 1 500 élèves contre 1 000 aujourd'hui.

Par Vincent BIARD

La Vie Economique : Quelles sont les actualités de la rentrée ?

Patxi Elissalde : « La nouveauté de la rentrée est l'ouverture d'un cycle prépa intégrée qui permet à des bacheliers d'être ingénieurs ESTIA en cinq ans. Cette prépa intégrée peut accueillir jusqu'à 40 élèves. L'autre actualité de la rentrée est que l'ESTIA a été retenue dans le cadre d'un appel à projets européen auquel nous avons répondu avec neuf autres universités en Europe. »

LVE : Quel est l'objectif de ce projet européen ?

P. E. : « C'est de constituer une université européenne avec des financements associés pour favoriser l'internationalisation des cursus et des activités. C'est un consortium positionné sur les interactions entre l'université et l'entreprise notamment par la formation en alternance. »

LVE : Et qui participe ?

P. E. : « Le leader est l'université technologique de Mondragon avec qui nous sommes déjà partenaires, l'ESTIA pour la France, puis ensuite des établissements en Autriche, Pologne, Hongrie, Croatie, Finlande, à Malte. La réunion

de lancement est prévue début novembre. »

LVE : Cela vous amène des étudiants en plus ? Des budgets ?

P. E. : « Oui, des budgets pour faire fonctionner et étoffer un département international afin de favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs et aussi pour développer des cursus communs. »

LVE : Et quelles sont les difficultés de l'ESTIA en cette rentrée 2022 ?

P. E. : « L'une des grandes difficultés est le logement des étudiants. C'est une problématique qui n'est pas nouvelle. Le parc social géré par le CROUS est faible avec 500 logements pour 5 000 étudiants. »

LVE : Comment régler ce problème ?

P. E. : « Nous avons besoin d'une résidence étudiante neuve ou de plusieurs centaines de logements sur le modèle de ce qui a été réa-

lisé à Bidart par l'office HLM et la ville. J'espère qu'il y aura des places pour nos étudiants dans l'auberge de jeunesse de Biarritz actuellement réhabilitée et qui offrira une soixantaine de places. L'Agglomération a des projets d'implantation de résidence universitaire à Bayonne, Anglet et vers Bidart. Il y a des projets dans le cadre du contrat de plan État Région. »

LVE : Un an après l'inauguration du bâtiment ESTIA Berri, des projets de bâtiments ou d'extension ?

P. E. : « Notre plan stratégique est d'arriver à 1 500 élèves inscrits à l'ESTIA contre environ 1 100 aujourd'hui. ESTIA Berri a ouvert en 2020 et c'est un projet né en 2012. Il aura mis 8 ans à se concrétiser avec une durée de construction de 2 ans. Donc si l'on veut penser le campus de l'ESTIA de 2032, il faut commencer aujourd'hui et il va falloir engager des études sur le devenir de l'ESTIA et sur l'évolution de ses infrastructures pour la formation et la recherche. »

L'ESTIA a été retenue dans le cadre d'un **appel à projets européen**

PATXI
ELISSALDE
Directeur général

LE CAMPUS ESTIA EN CHIFFRES

7 bâtiments
1 100 étudiants
16 diplômés
21 promotions
d'ingénieurs en 25 ans
150 salariés
80 enseignants chercheurs

COMPOSITADOUR ET ADDIMADOUR POUR L'INNOVATION INDUSTRIELLE

À 8 km du technopôle Izarbel de Bidart où sont implantés quatre bâtiments de l'ESTIA, la Communauté Pays basque a créé Technocité à Bayonne. Sur ce technopôle de 10 hectares dédié à l'aéronautique et aux industries associées, l'ESTIA a bâti les centres de recherche Compositadour en 2010 puis Addimadour en 2017. Employant une quarantaine d'ingénieurs et docteurs de l'ESTIA, Compositadour a pour objectif principal de trouver des solutions pour alléger les avions grâce aux matériaux composites. Ces procédés innovants sont développés avec des laboratoires, des PME et des groupes industriels dont la moitié provient du secteur aéronautique. Édifié sur 2 000 m² pour 6 millions d'euros, Compositadour vient d'être agrandi de 600 m² pour travailler notamment sur la recyclabilité des matériaux thermoplastiques. C'est l'un des rares centres en Europe à maîtriser ces technologies bénéficiant à des clients de Nouvelle-Aquitaine pour moitié puis de France et d'Europe. Voisine de Compositadour et ayant nécessité un investissement de 2,4 millions d'euros pour ses 600 m², la plateforme Addimadour est spécialisée dans la fabrication additive métallique et complète l'offre de Compositadour. En mars 2023, une nouvelle plateforme technologique cette fois dédiée au recyclage du textile sera inaugurée dans un bâtiment de 1 200 m² à Hendaye.





Élèves ingénieurs



Olatu Leku



© Patrick Valleau

© Patrick Valleau

170 ENTREPRISES CRÉÉES VIA ESTIA ENTREPRENDRE

Sur le technopôle Izarbel de Bidart, à côté des deux bâtiments de l'ESTIA dédiés à l'enseignement, le bâtiment ESTIA 2 partage ses 2 600 m² entre les activités du département ESTIA Recherche et celles de l'incubateur ESTIA Entreprendre. Celui-ci accueille en moyenne une quinzaine de jeunes entreprises pour des durées limitées à 2 ou 3 ans. Selon l'ESTIA, plus de 170 entreprises et projets innovants à vocation technologique y ont été créés en 20 ans. Voisin du bâtiment ESTIA 1, l'hôtel d'entreprises offre 2 600 m² de bureaux en location destinés aux jeunes sociétés et à des entreprises plus matures. En plus de la gestion de ces bureaux, le département ESTIA Entreprendre dirigé par Hélène Marty assure l'accompagnement des startups. L'un des objectifs des pères fondateurs de l'ESTIA était l'implantation au Pays basque d'entreprises créées au sein de l'incubateur de l'école. C'est réussi puisque plusieurs bâtiments ont justement été construits sur le technopôle Izarbel par des femmes et des hommes ayant démarré leur projet à l'incubateur de l'ESTIA. À Anglet, la CCI Bayonne Pays Basque, dont l'ESTIA est une filiale, a fait construire le bâtiment Olatu Leku d'une surface de 2 250 m². Composé d'un hôtel d'entreprises et d'une pépinière d'entreprise, Olatu Leku est dédié à la filière de la glisse.

HÉLIOPARC

TECHNOPOLE EN MOUVEMENT

Un quatorzième hôtel d'entreprises s'apprête à sortir de terre au sein de la technopole Hélioparc, à Pau. Depuis sa création il y a 35 ans, le site ne cesse de s'agrandir avec un nouveau bâtiment construit tous les trois ans. Pour Olivier Farreng, son directeur général, cette vitalité confirme le dynamisme de l'écosystème façonné et porté par Hélioparc.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

La Vie Economique : Hélioparc s'étend encore un peu plus, avec la construction d'un nouveau bâtiment. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce futur hôtel d'entreprises ?

Olivier Farreng : « Le chantier sera lancé début novembre, boulevard Lucien-Fabre en face du bâtiment Newton. Il s'agira d'un bâtiment en brique, un matériau noble avec une très forte performance énergétique qui demande un délai de construction plus long, en l'occurrence 16 mois de travaux. Comme tous les bâtiments d'Hélioparc, il portera le nom d'un scientifique, en l'occurrence Marie Curie. Il fera 2 400 m², sur quatre niveaux. Le bâtiment n'est même pas construit, mais déjà 2 000 m² sont commercialisés. D'ailleurs, nous pensons déjà au suivant : cela ne m'est jamais arrivé de me projeter si tôt. »

LVE : Quelles sont ces entreprises ayant déjà réservé leurs bureaux au sein de Marie-Curie ?

O. F. : « À chaque construction d'un nouveau bâtiment, nous fixons les loyers au prix du marché : ils ne

sont pas destinés à des petites entreprises en cours de création qui sont, elles, logées presque gratuitement. Pour occuper des locaux neufs, je prospecte des entreprises matures, en croissance. Dans le cas de Marie-Curie, les deux locataires seront Météorage et Artélia, deux entreprises déjà installées à Hélioparc et qui ont besoin de s'agrandir. Il faut que les « gros » comme ceux-ci restent à Hélioparc afin que notre modèle économique fonctionne, puisque nous vivons de leur loyer. En ce sens, nous devons leur proposer des bureaux qui accompagnent leur développement. D'ailleurs, ils ne souhaitent pas partir ! Parce qu'ici, ils continuent à bénéficier de l'écosystème favorable, de nos animations, de la proximité de l'université... Pour une entreprise, être installée à Hélioparc est une sorte de label. »

LVE : Un bâtiment pas encore construit mais déjà presque plein, un autre en réflexion... Cette extension nécessaire serait-elle le reflet de la bonne santé des entreprises hébergées à Hélioparc ?

O. F. : « En effet, le taux de survie des entreprises à Hélioparc atteint les 87 % à 5 ans. J'explique ce peu de casse par plusieurs éléments. D'abord, les entreprises qui sont ici ne sont pas là par hasard. Nous les sélectionnons et elles peuvent ensuite s'installer et profiter d'une offre de services très complète. Ainsi, nous aidons les toutes petites entreprises à trouver du financement, à constituer leur équipe, à travailler leur business plan... Nous les formons également, parce que nous sommes souvent face à des jeunes ingénieurs qui ne connaissent rien au métier de

« Le **taux de survie** des entreprises à **Hélioparc atteint les 87 % à 5 ans** »

**OLIVIER
FARRENG**
directeur général de
la technopole Hélioparc



« Aujourd'hui, tous les acteurs des géosciences sont à Hélioparc. »

dirigeant. Nous les mettons en relation avec nos partenaires, nous les aidons à trouver leurs premiers clients... : en fait, nous leur offrons toutes les clés pour réussir. Et nous faisons également un gros travail de mise en réseau et de coopération entre les gros et les petits. »

LVE : Hélioparc est tout aussi adapté aux start-ups qu'aux PME et aux grands groupes ?

O. F. : « Sur les 170 entreprises que compte Hélioparc, aujourd'hui 35 sont en mode start-up, c'est-à-dire qu'elles ont moins de 5 ans. Nous avons également une centaine de PME, quasiment toutes nées ici. Elles ont 5, 10, 15 ou 20 ans et continuent leur développement à Hélioparc. Par ailleurs, des entreprises déjà existantes viennent également s'y installer pour profiter de notre écosystème unique en France, créé autour des géosciences (ce qui n'est pas un hasard, puisqu'à Pau se trouvent Total et tous ses sous-traitants). Nous avons ainsi créé un incubateur autour des géosciences, appelé Géostart, et nous avons favorisé la naissance d'un pôle de compétitivité il y a dix ans, nommé Avénia. Résultat, aujourd'hui, tous les acteurs du secteur sont à Hélioparc. Ensuite, nous avons également des antennes de grands groupes, à l'image de Capgemini ou encore Sopra Steria, qui sont, la plupart du temps, basées à Pau parce qu'il y a Total et Safran. De toute manière, dès que Total traite avec un nouveau sous-traitant, il lui demande de venir ouvrir des bureaux à Pau, et plus précisément à Hélioparc. »

LVE : Il y a semble-t-il un lien particulier entre Hélioparc et Total ?

O. F. : « Total est en effet un membre fondateur d'Hélioparc et actionnaire, membre du conseil d'administration. Hélioparc est né d'une

double volonté : celle des collectivités locales de faire naître un outil d'appui à l'innovation pour créer de nouvelles activités, de la richesse, de l'emploi, ce qui est le but de toute technopole. Et celle d'un groupe pétrolier qui à l'époque ne s'appelait pas encore Total mais Elf, qui a souhaité rendre au territoire ce qu'il avait récupéré dans les sous-sols. Pour rappel, nous étions alors dans les années 80, on réfléchissait à l'après gaz de Lacq et à la manière dont redynamiser l'activité économique. Depuis, notre technopole et Total ont toujours une relation privilégiée. Beaucoup d'entreprises d'Hélioparc ont d'ailleurs Total comme premier client et beaucoup sont référencées dans son catalogue. »

LVE : Outre les géosciences, quelles sont les filières majoritairement représentées au sein d'Hélioparc ?

O. F. : Depuis quelques années, nous essayons de nous focaliser sur

un segment particulier : la science de la donnée. Nous avons eu des start-ups expertes sur ce sujet, et nous avons des sociétés qui sont de très gros exploitants de la donnée. Nous avons créé toute une animation autour de cela, notamment il y a quatre ans le festival IA Pau. Il y a quatre ou cinq places fortes de l'IA en France, comme Nice, Grenoble et Toulouse, mais un territoire modeste comme Pau tire véritablement son épingle du jeu. Nous travaillons également plus particulièrement autour de l'énergie et l'environnement. À ce sujet, nous qui avons déjà un incubateur pour le numérique, un pour les géosciences, un autre plus généraliste pour les projets technologiques, nous allons créer l'année prochaine un incubateur dédié green tech, autour de la transition écologique, de la transition énergétique et de l'éco-innovation. Nous allons procéder comme pour les autres incubateurs : identifier les acteurs, créer un cluster ainsi que des outils et des animations autour de cet environnement. »

Le nouvel hôtel d'entreprises, baptisé Marie-Curie, devrait sortir de terre au premier trimestre 2024.



« Nous allons créer en 2023 un incubateur dédié green tech, autour de la transition écologique, de la transition énergétique et de l'éco-innovation »

« **Total est membre fondateur d'Hélioparc**
et membre du conseil d'administration »



© cyrilgarrabos



© cyrilgarrabos

HÉLIOPARC EN CHIFFRES

- 170 entreprises
- 20 nouveaux venus chaque année
- 1 600 emplois
- 13 hôtels d'entreprises et un en construction
- 30 000 m² de bureaux
- 7 hectares de terrain occupé
- 3 M€ de budget
- 4,6 M€ investis pour la construction de Marie-Curie
- Une équipe de 14 personnes
- 3 incubateurs, 3 pépinières d'entreprise et 1 accélérateur



CAVIAR P

LA FORCE

COURTS

Dans une vallée du Périgord marquée par la Préhistoire, Caviar Perle Noire fait revivre une ancienne pisciculture de truites en y ajoutant des bassins d'esturgeons... Un poisson, lui aussi, du fond des temps.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

On n'arrive pas comme ça à une production de caviar. Le temps (dix générations d'esturgeons) est l'allié incontournable de tout projet dans ce domaine. Alors, tout commence avec une pisciculture de truites, aux Eyzies-de-Tayac, dans une vallée de la Beune foulée par nos plus lointains ancêtres et dont la biodiversité lui vaut la reconnaissance Natura 2000. Après 50 ans d'activité, ce site est en déshérence quand Frédéric Vidal s'y intéresse, en 2008.

NE PAS DÉLAISSER LA TRUITE ARC-EN-CIEL ET SA CHAIR DE QUALITÉ

La truite est alors concurrencée par le saumon et, s'il porte déjà son projet d'esturgeon et caviar, il est convaincu qu'il ne faut pas délaissé totalement la truite arc-en-ciel et sa chair de qualité, et développe une ligne autour de la truite fumée. Ce maintien d'activité donne lieu à des œufs de truite d'excellence, valorisés en marque propre, qui représentent 10 % de la production nationale. Le projet caviar se structure lentement mais sûrement dans une démarche globale

Le caviar Perle Noire se décline en
Impertinent, Authentique, Classique...
du plus jeune au plus affirmé.

ERLE NOIRE

DES CIRCUITS



Les eaux vives ont permis à l'activité de ne pas souffrir des températures record de cet été

d'entreprise prenant appui sur six sites en Périgord, trois pour la truite et trois pour l'esturgeon. La marque Caviar Perle Noire naît, et avec elle une collection de produits dérivés haut de gamme destinée aux épicerie fines. « Nous pourrions vendre davantage, mais il nous faudrait trouver d'autres sites. Nous restons à l'écoute d'opportunités pour augmenter notre capacité. Nous avons choisi un élevage basse densité de 25 kg/m², et nos eaux froides comptent aussi dans le respect de cet animal fragile. »

ENVIRONNEMENT NATUREL PRÉSERVÉ

Les eaux claires qui coulent localement, avec trois sites sur source et ruisseau de première catégorie, facilitent le respect des normes de rejet et d'impact environnemental. Les plateaux calcaires assurent un réservoir d'eau ; la vallée de tourbières et marais évite les submersions en cas d'orages.

Les eaux vives ont permis à l'activité de ne pas souffrir des températures record de cet été et d'éviter le seuil de 26 °C qui ouvre la porte aux maladies. « La tempéra-

○○○



FRÉDÉRIC VIDAL
fondateur de
Caviar Perle Noire



ture moyenne est de 13 °C toute l'année et nous sommes à 22 °C l'été, sans goût de terre, de vase ou de circuit fermé grâce aux eaux propres et renouvelées. Nous anticipons en réduisant encore la densité les mois d'été. Et un forage à 40 m. vient en appoint pour rafraîchir si besoin. » Un bief sur le site principal pourra même servir à la récupération d'énergie hydraulique.

DE BELLES VENTES À L'INTERNATIONAL

1 000 à 2 000 esturgeons, classés par génération, évoluent dans les bassins. La croissance est lente, pour atteindre une maturité en dix ans, à 6 kg. Il s'agit d'*Acipenser baerii*, espèce issue des lacs de Sibérie et adaptée aux eaux douces, rejointe depuis peu par l'*Acipenser gueldenstaedtii*, originaire du Danube. « Élevés sans phytos ni antibiotiques, juste des granulés et de l'oxygène. »

DE LA MER AUX BASSINS

La passion pour la mer de Frédéric Vidal, ingénieur agronome, l'a conduit à se spécialiser dans la gestion des ressources marines. Dix ans passés à l'Ifremer le conduisent en Amérique du Sud, puis sur tous les continents pour développer la filière gambas d'élevage. « La crevette de Madagascar est une technologie française. » L'expert aquacole a une âme d'entrepreneur et il fonde sa société Aquadem en Maine-et-Loire, en 1997, où il crée un premier site d'élevage d'esturgeons et de production de caviar. Il conserve 35 % des parts pour monter son projet de développement en Périgord en 2007 avec des partenaires financiers, des business angels lyonnais. Un investissement de 5 millions d'euros.

La production de caviar est stabilisée autour de 2 tonnes par an



PERLE NOIRE EN CHIFFRES

41 bassins dont 11 d'alevinage
(soit 15 000 m²)

500 000 truites
(100 tonnes)

50 000 esturgeons
(mâles et femelles)

**8 à 10 tonnes d'œufs
de truites par an**
(presque 8 % de la
production française)

**1,5 à 2,5 tonnes de
caviar par an**



CIRCUITS COURTS PRIVILÉGIÉS

S'il connaît bien la marque collective Caviar d'Aquitaine, pour y avoir œuvré aux origines de la démarche avec l'esturgeonnière, Frédéric Vidal l'a quittée il y a quatre ans car elle ne correspond plus à son circuit de vente, qui se passe des GMS. Il observe le dépôt d'une IGP sans être certain d'y participer. « L'Aquitaine est la seule région de production en France avec la Sologne, des sites très différents y sont installés, en circuit fermé ou pas, sans unité de protocoles. » Le made in France, et plus encore en Périgord, compte déjà dans l'image de la marque. L'entreprise artisanale, éleveur-producteur-affineur, privilégie d'ailleurs les circuits courts pour les approvisionnements et établit des partenariats avec des acteurs locaux cultivant les mêmes valeurs (beurre d'Audrix, vodka du Périgord noir). Et elle s'appuie sur les labels de gestion durable, sésame sur le marché international qui représente 20 % des ventes dans 10 pays dont Dubaï, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Maroc et Hong Kong. « Nos ventes passent par un grossiste et ne se font pas sous notre marque. Nous sommes seuls en France à les fournir en caviar et œufs de truite. »

La production de caviar est stabilisée autour de 2 tonnes par an, commercialisée en France à 70 % auprès de détaillants de centre villes (épiceries fines cavistes, poissonneries, traiteurs) et 650 professionnels livrés en direct dans la restauration, et 10 % de vente au détail. Les perspectives sont bonnes. La France est le troisième consommateur mondial de caviar (45 tonnes en 2021), derrière la Russie et les États-Unis.



Dans le laboratoire aux normes HACCP, on pratique la méthode japonaise Ikéjimi pour éviter le stress de l'animal et obtenir la meilleure chair. Ce poisson blanc a conquis même les cantines scolaires, il se consomme en filets fumés façon sashimi ou crémeux d'esturgeons tartinables. Une femelle porte environ 800 g d'œufs.

© SBT



© SBT



PASCAL LOMBARD
le chef étoilé du restaurant *Les Glycines*,
aux Eyzies, fait bien sûr le meilleur
usage du caviar local.



© SBT



© ChyAgri724

DORDOGNE TOUT SUR LES CIRCUITS COURTS

La Chambre d'Agriculture met en avant ses trois marques (Bienvenue à la ferme, Marchés des Producteurs de Pays et Saveurs du Périgord) à l'occasion d'une conférence-débat sur les circuits courts et la vente directe, mardi 18 octobre de 13 h 45 à 16 h 30, à l'amphithéâtre du Pôle Interconsulaire de Coulounieix-Chamiers. Producteurs, futurs installés ou encore partenaires du monde agricole sont invités à cet échange sur les différents modes de commercialisation pour repérer les plus adaptés, pour augmenter ses ventes grâce à la commercialisation en circuits courts, etc. De nombreux témoignages sont prévus sur cette thématique « Faire décoller ses ventes ». Programme et inscription sur dordogne.chambagri.fr.

DORDOGNE PETITES VILLES DE DEMAIN EN TERRASSONNAIS

Nadine Monteuil, sous-préfète de Sarlat, a signé les conventions cadre Opération de revitalisation de territoire Terrassonnais Haut Périgord Noir du programme national Petites villes de demain et l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Revitalisation rurale aux côtés du président du Département, Germinal Peiro, de Dominique Bousquet, président de la Communauté de communes, et des maires des communes membres. Cet outil de relance vient redynamiser les petites villes rurales, il donne aux élus et aux intercommunalités de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets (cadre de vie en milieu rural, transition écologique, équilibre territorial).



© Shutterstock



DORDOGNE DANS LES COULISSES DU BÂTIMENT

La 20^e édition des Coulisses du Bâtiment se déroulera les 13 et 14 octobre dans toute la France (170 sites concernés) et bien sûr en Dordogne où des chantiers seront ouverts pour permettre aux scolaires et à leurs enseignants de découvrir la face cachée des métiers ou d'un atelier et tous les secrets de fabrication - ou de rénovation - d'un bâtiment. La Fédération départementale du Bâtiment accompagnera les jeunes sur les chantiers du Pôle Aliénor à Périgueux et du plateau d'IDC Pro à Bergerac, jeudi 13. Le lendemain, ce sera la visite du plateau CFA BTP Périgueux. Objectif : susciter des vocations et casser les idées reçues sur ce secteur d'activité.

DORDOGNE DELMON GROUP LAURÉAT FRANCE 2030

Dans le cadre du plan France 2030, un appel à projets pour soutenir la diversification des sous-traitants de la filière automobile (45 millions d'euros d'aides de l'État pour 181 millions d'investissements productifs) a reçu 115 candidatures. Sur 46 lauréats, un seul Périgourdin : Delmon Group (Terrasson-Lavilledieu), spécialisé dans le développement et la fabrication de solutions caoutchouc pour des applications antivibratoires et d'étanchéité à destination des constructeurs automobiles, a pour projet l'installation d'une nouvelle technologie de moulage intégrant les standards de l'industrie du futur (automatisation et robotisation). 12 lauréats entraînent dans cette catégorie ETI, soit 15 millions d'euros d'aides pour 68 millions d'euros investis.

DORDOGNE DÉFI OCTOBRE ROSE AVEC LE CLUB PÉRI OUEST

Le club des entreprises Péri Ouest et l'association Lovely Solidarity, avec le soutien des mairies de Marsac-sur-Isle et Chancelade, se mobilisent samedi 15 octobre après-midi : des couturières vont confectionner des Lovelybags destinés à transporter les drains de femmes opérées d'un cancer du sein. Ils seront offerts aux établissements de santé spécialisés (hôpital privé Francheville, à Périgueux et Institut Bergonié, à Bordeaux, notamment). Le club, qui rassemble 90 entreprises des zones d'activités de l'ouest de l'agglomération périgourdine (LVE n° 2503), s'appuie sur l'une d'elles, FLCI-VDL (construction de fourgons loisirs aménagés), pour accueillir les couturières débutantes et confirmées avec leur machine à coudre et leur fil. « Pour le tissu et la convivialité, on s'en charge », assurent la présidente, Cécile Blay, et son animatrice, Anaïs Binet.

Inscriptions :
clubentreprisesmarsac@hotmail.fr



ID&AL

OBJECTIF :



ÉDOUARD MYON & PIERRE VITAL
cofondateurs d'ID&AL Groupe

© IDEAL Groupe

GROUPE

RÉHABILITATION

Le promoteur immobilier bordelais boucle une levée de fonds en plusieurs phases de 22 millions d'euros qui doit lui permettre de maintenir une croissance soutenue en développant son activité de réhabilitation. Une réponse au ralentissement sur le segment du logement neuf. Les détails avec Édouard Myon, cofondateur avec Pierre Vital d'ID&AL Groupe.

Par Jennifer WUNSCH

22 millions d'euros en 2022. Le montant total levé en 2022 par le promoteur immobilier ID&AL Groupe, créé en 2011 à Bordeaux par Édouard Myon et Pierre Vital, doit lui permettre de poursuivre son développement et d'accompagner sa croissance.

Classé troisième promoteur français en termes de croissance par Innovapresse (+ 54 % en 2021), lauréat du prix « Réhabilitation/Rénovation » du classement national des promoteurs 2022 pour sa résidence Oyat à Lacanau, ID&AL Groupe s'est hissé parmi les 30 principaux promoteurs nationaux en seulement 10 ans d'existence.

LOGEMENTS ÉVOLUTIFS

C'est en se concentrant sur la constitution d'un réseau de 2 500 partenaires pérennes et sur la relation clients que l'entreprise, qui a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 83 millions d'euros en 2021 (pour 140 millions d'euros de CA réservé), a construit sa notoriété. « Pour répondre aux besoins de nos clients, nous avons par exemple commencé dès 2012 à faire des logements évolutifs, dont la modularité permet d'adapter la surface et les fonctionnalités au fil du temps », décrit Édouard Myon, cofondateur et associé d'ID&AL Groupe. « Les besoins évoluent très vite, nous essayons d'y répondre au mieux dans les copropriétés », avec des services commerciaux en pied d'immeuble, de laverie partagée ou plus récemment des salles de télétravail communes...

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION

Présente à Bordeaux, au Pays basque, en Île-de-France, à Lyon, Nantes et Toulouse, l'entreprise souhaite

aujourd'hui diversifier sa production au profit de la réhabilitation, afin de « compenser les freins qui existent actuellement dans la production de logements neufs, entraînant une baisse de délivrance des permis de construire », explique Édouard Myon.

UN NOUVEAU DIRECTEUR DÉDIÉ À LA RÉHABILITATION/DÉFISCALISATION

L'entreprise veut ainsi « donner un coup d'accélérateur à [son] activité de réhabilitation /défiscalisation », avec

© Illustrateur VISIOLAB / IDEAL Groupe

L'opération Eterna, dans le quartier de Mériadeck à Bordeaux, a permis de construire 3 000 m² de bureaux et 2 500 m² de logements à l'emplacement d'un ancien garage



ID&AL Groupe s'est hissé parmi les 30 principaux promoteurs nationaux en seulement 10 ans d'existence

Le recrutement d'un nouveau directeur dédié pour son agence ID&AL Caractère (qui devrait changer de nom d'ici la fin de l'année) : Jean Baritou, ancien directeur général adjoint de la Compagnie immobilière de restauration (CIR). La réhabilitation « répond à un besoin criant actuellement. On se rend compte que les élus et les clients privilégient les petites copropriétés en centre-ville, dans des villes moyennes avec un fort potentiel de réhabilitation et d'animation des cœurs de ville », note en effet Édouard Myon, qui veut faire grimper la part de cette activité de 5 % à 20 % et intégrer le top 5 des acteurs français de la réhabilitation d'ici 5 ans.

L'opération Belle-Époque à Arcachon, a consisté à réhabiliter l'ancien Ehpad Orpéa situé sur les hauteurs de la Ville d'Hiver



L'opération Oyat, à Lacanau, de réhabilitation d'une résidence en première ligne, a reçu le prix « Réhabilitation/Rénovation » du classement national des promoteurs 2022





© Illustrateur CAPTIV / IDEAL Groupe



ID&AL GROUPE EN CHIFFRES

Date de création :
 2011

Collaborateurs :
 115 (dont 75 à Bordeaux)

CA consolidé 2021 :
 83 millions d'euros

CA réservé 2021 :
 140 millions d'euros

Croissance 2021 :
 + 54 %

**Logements livrés
 depuis 2011 :**
 1 000

**Logements signés
 en 2021 et 2022 :**
 3 500

« Nous devons compenser les freins qui existent actuellement dans la production de logements neufs »

MUSCLER L'ACTIVITÉ DISTRIBUTION

Réalisée en mai auprès de Capital Croissance, pour un montant de 12 millions d'euros, puis cet été auprès d'Inter Invest Capital (5 millions d'euros) et d'Épopée Gestion (5 millions d'euros), cette nouvelle levée de fonds (après celle de 11 millions d'euros bouclée en 2019), va également permettre à ID&AL Groupe de développer son activité de distribution. « L'arrivée de ces investisseurs spécialisés dans l'immobilier avec leur réseau va aussi nous aider à muscler notre activité de commercialisation et de transaction, en développant d'une part la distribution B2C, et d'autre part la relation institutionnelle avec les grandes foncières qui achètent et distribuent les parcs de logements neufs », précise Édouard Myon. Une activité pour laquelle ID&AL Groupe vient également d'embaucher un nouveau directeur Distribution, Jean-Marc Josse.



© Visual COCHET architecte / IDEAL Groupe



SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE CHÂTEAU DUCRU BEUCAILLOU CRÉE L'ÉVÉNEMENT

L'emblématique grand cru classé de Saint-Julien-Beychevelle, Château Ducru Beaucaillou, organise l'événement « Food Festival des Vendanges » le 15 octobre placé sous le signe de la convivialité et l'art de vivre médocain avec de nombreuses animations et activités : banquet des vendanges, dégustations exceptionnelles, foodtruck, concours de cuisine, visites, jeux de croquet, tours de la propriété en calèche, jeux d'antan, maquillage enfants, et bien d'autres surprises. Tout cela sous le parrainage du chroniqueur télé et fin gourmet Vincent Ferniot. Parmi les temps forts, 6 brigades de professionnels (école Ferrandi Paris, Campus de Bordeaux et l'école Vatel de Bordeaux) et amateurs vont s'affronter autour d'une recette imposée symbole de la région : la daube des vendanges ! Un jury de haute volée les accompagnera et décernera plusieurs prix à l'issue de la journée.

BORDEAUX TERRITOIRES ET VILLES DE DEMAIN

Le nouveau cycle de conférences « Territoires et villes de demain » (en continuité de celui sur la ville en 2021) réunira l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine et le Barreau de Bordeaux lors d'un séminaire le 14 octobre. Deux sujets transversaux nourriront le débat : le projet, facteur de dynamique de transformation et le risque, facteur d'innovation dans les conceptions et les usages de l'espace. Il s'agira également de faire comprendre les complémentarités des métiers du droit et de la conception dans la fabrique de la ville. « L'objectif du séminaire est d'associer le plus grand nombre de partenaires afin de représenter tous les territoires et répondre au mieux aux défis auxquels nous serons confrontés », a déclaré Virginie Gravière, présidente de l'Ordre des architectes. « Qu'il s'agisse de créer des forêts urbaines, de réduire les émissions de gaz ou de favoriser l'économie circulaire, le droit de l'urbanisme ne constitue pas (encore) un outil juridique véritablement adapté. Il s'agit désormais d'en assurer la bonne traduction juridique (...) pour atteindre les objectifs affichés », a conclu de son côté la Bâtonnière Christine Maze. 2 tables rondes animées par un binôme architecte/avocat seront proposées, avec pour modérateur François Xavier Leuret, directeur du Master Urbanisme à l'IATU.

TERRITOIRES ET VILLES DE DEMAIN

BORDEAUX
VEND. 14 OCT. 2022
9H00 > 12H00

QUELLE CRÉATIVITÉ POUR
LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES FACE AUX RISQUES
ET AUX CONTRAINTES ?



ORDRE DES ARCHITECTES LOA
ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

ALICE
TOURBIER

© M.P. Morell

MARTILLAC

LES SOURCES DE CAUDALIE RACHÈTENT UN GROUPE HÔTELIER

Alice Tourbier l'avait annoncé en juillet dernier aux *Échos Judiciaires Girondins* et c'est chose faite : les sources de Caudalie ont racheté un groupe hôtelier afin de développer son offre œnotouristique. Grâce au rachat du groupe Grandes Étapes Françaises, les Sources s'implantent en Touraine, en Bourgogne et en Alsace. Ce groupe créé en 1957 compte actuellement 5 hôtels. C'est une opération d'envergure pour Alice et Jérôme Tourbier, fondateurs de Sources de Caudalie et également propriétaires des Sources de Cheverny depuis 2020. « L'idée est de décliner notre offre dans d'autres régions viticoles. J'aime bien la dimension historique de ce petit groupe hôtelier qui a de jolies adresses », avait déclaré Alice Tourbier. Le montant et les conditions de l'acquisition n'ont pas été dévoilés.

BORDEAUX

TEMPS FORTS DE LA RENTRÉE POUR ISCOM

Ambitieuse rentrée pour l'ISCOM Bordeaux (Institut Supérieur de Communication et de Publicité) qui inaugure son nouveau campus, rive droite, au pied du pont de pierre. Cette rentrée sera riche en événements avec une immersion dans le métavers ou l'opportunité de ce nouveau média, une fresque du climat réalisée par les étudiants et pilotée par Aurélien Sebton, directeur général de Koncilio, une masterclass sur la confiance, l'équilibre et le leadership menée par Marie-Laure Hubert Nasser, fondatrice de YouWan, et enfin une présentation sur la communication publique et de crise dans l'armée française par le lieutenant-colonel Arnaud Mouasso-Milla.

BORDEAUX

EN FLOTTAISON

Pour apaiser le corps et l'esprit, Graviti propose des capsules de flottaison. Dans une eau saturée en sulfate de magnésium et chauffée à 35 °C, dans un décor de science-fiction, la capsule blanche insonorisée rappelle une navette spatiale. Cet espace de 150 m², situé dans le quartier des Bassins à flots, est doté de 3 capsules et d'un bassin lui aussi saturé en sel d'Epsom. L'expérience de flottaison peut ainsi se faire seul ou à deux. « Cela aide à diminuer les douleurs chroniques ou à accélérer la récupération musculaire. Puis, progressivement, on rentre dans un état similaire au sommeil paradoxal qui réduit le stress, améliore la qualité du sommeil ou encore stimule la créativité si on le pratique une à deux fois par mois », explique Vianney Blaiteau, le cofondateur de Graviti. www.graviti.fr



© D.R.



LES CHANVRES

UNE USINE EN



Avec le nouveau site des Chanvres de l'Atlantique, actif depuis cet été à Saint-Geours-de-Maremne, Vincent Lartizien veut prouver la pertinence écologique du chanvre qu'il décline dans l'alimentation, les cosmétiques, et bientôt dans une collection textile issue de fibres françaises.

Par Julie DUCOURAU

L'ex-surfeur professionnel, reconverti dans l'industrie du chanvre, l'assure. Cet été, alors que la canicule sévissait dans le Sud-Ouest avec des records bien au-delà des 40°C, il ne faisait pas plus de 21°C dans son nouvel atelier. « On a 80 cm de murs thermorégulés en béton de chanvre avec de la ouate de cellulose au plafond, c'est une isolation de grande qualité, un bâtiment conçu dans un équilibre énergétique, avec des flux réfléchis et une maîtrise en amont », plaide Vincent Lartizien qui loue « une qualité de vie à l'intérieur où tout le monde se sent bien, car le chanvre permet aussi de repousser naturellement l'humidité et les insectes ».

TRIPLEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DEPUIS LA COVID

Le nouveau site à deux pas de ses débuts à Domolandes sur la zone d'activités Atlantisud, a été construit en béton de chanvre et terre crue (issue de Saint-Jean-de-Luz) sur 2 000 m², au lieu des 600 m² des ateliers précédents, où lui et ses 20 salariés (chefs d'ateliers, ingénieurs agronomes, informatique...) étaient à l'étroit, compte tenu de l'expansion de la société depuis la crise Covid, avec un triplement du chiffre d'affaires (2 millions d'euros). « Avec cette plante qui a des propriétés époustouflantes et qu'on utilisait déjà au Moyen-Âge pour les cordes et voiles des navigateurs, on fait des produits de première nécessité et on coche toutes les cases : s'occuper de l'humain, de la planète, faire des choses qui font sens et ramener tout ça chez nous, avec des produits fabriqués autour d'ici », développe-t-il, devant ses huiles vierges, graines décortiquées, coquillettes et crème pour le visage à base de chanvre.

CHAMBRES FROIDES AUSSI EN BÉTON DE CHANVRE

Les chambres froides industrielles sont aussi en béton de chanvre et en terre : « C'est une première. On est en train d'étudier les chaînages thermiques, la consommation électrique... Jusqu'ici, non seulement ça fonctionne bien, mais on voit que les moteurs de climatisation ne s'allument qu'une à deux fois par jour, ce sont des économies

Bientôt **une serre de 500 m²** pour la recherche sur le chanvre et **une nouvelle usine** dédiée au défibrage



24
33
40
Landes
47
64
65

© Les Chanvres de l'Atlantique

DE L'ATLANTIQUE BÉTON VÉGÉTAL



VINCENT
LARTZIEN

conséquentes même si elles restent difficiles à calculer. En tout cas, on démontre ici la pertinence du chanvre et on dit à tout le monde : « Venez voir, ça marche ! » », lance celui qui rêve de « démocratiser l'utilisation » de ce matériau dans l'architecture, aussi bien au niveau industriel que pour les privés.

Côté construction rendue possible par le spécialiste des bétons végétaux Akta du Breton Laurent Goudet, en lien avec l'architecte et ex-surfeur professionnel Boris Le Texier à Biarritz, l'usine a coûté 30 % plus cher qu'avec des matériaux classiques de qualité. Mais « c'est plus cher que quoi ? », demande Vincent Lartzien : Parler de coût sans parler des gains en matière d'énergie, ça n'a pas de sens ! ».

Parti de rien en 2016 avec un financier « aussi casse-cou » que lui en la personne de François Payot (ex-PDG de Rip Curl Europe), cofondateur et toujours actionnaire majoritaire, l'entrepreneur ne compte pas s'arrêter là : « On a réservé 3 hectares pour la suite, pour une série de constructions », à commencer par une serre de 500 m² pour de la recherche sur le chanvre (construction prévue l'an prochain), avant de s'attaquer à une nouvelle usine dédiée, cette fois, au défibrage de la plante, pour 2024.

En attendant, une nouvelle collection textile sort cet automne, pour la première fois issue de fibres françaises au lieu de fibres chinoises. « La R&D est gérée à partir de nos bureaux ici, et nous mettons en synergie plusieurs acteurs français qu'on a ciblés pour faire des produits haut de gamme avec du fil français. C'est le début d'une filière qui se relance », conclut le dirigeant qui ne jure que par l'agriculture biologique, heureux que « plein de gens nous regardent en se disant : « C'est possible d'aller loin sans lâcher sur des choses importantes pour notre santé » ».

LE RETOUR DU FRET FLUVIAL ?

Pour la deuxième année consécutive, le collectif Garonne fertile a chargé une péniche de denrées alimentaires qui a fait le trajet depuis Damazan jusqu'à Bordeaux, via le canal.

Par Jonathan BITEAU

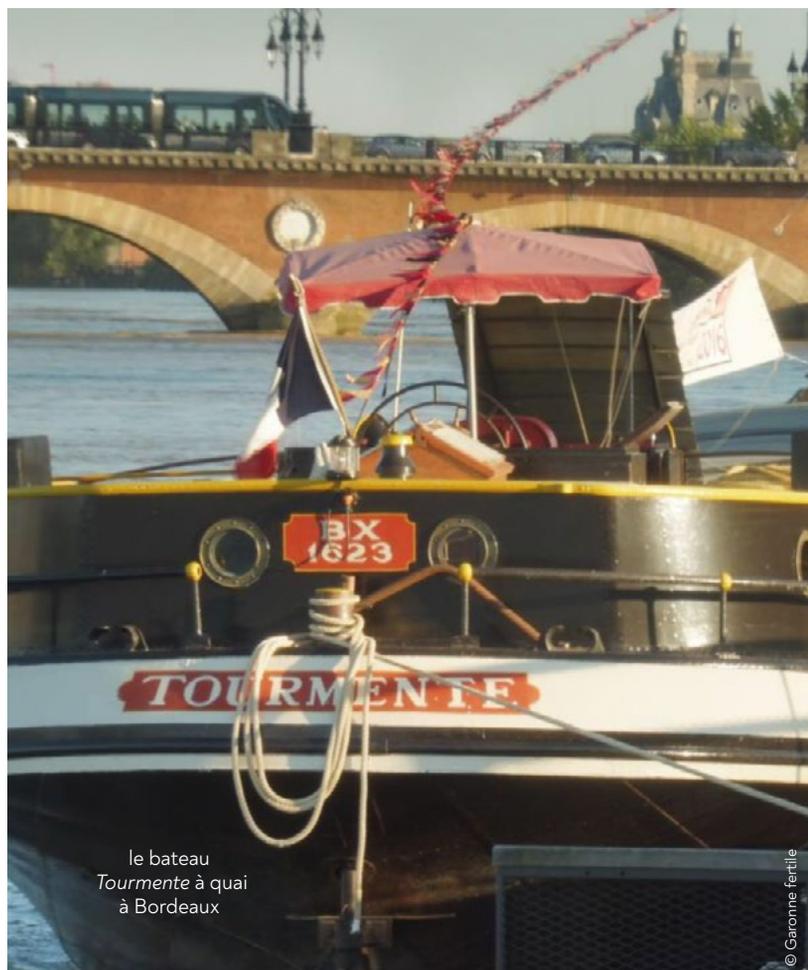
Garonne fertile, c'est un collectif d'acteurs privés et publics liés par la volonté commune d'expérimenter le transport fluvial alimentaire entre les territoires nourriciers du Sud-Ouest et l'agglomération bordelaise. L'urgence climatique invitant à envisager toutes les solutions de transport permettant de réduire l'empreinte carbone, ce collectif essaie de repenser les schémas logistiques sur les territoires, la relation entre ville et campagne, entre production et consommation. Dans cette dynamique, le canal et la Garonne sont apparus comme un trait d'union entre deux bassins intimement liés : le Lot-et-Garonne et la métropole de Bordeaux.

LA GARONNE EN TRAIT D'UNION

Lors de la première édition en mai 2021, 5 tonnes de produits alimentaires biologiques ou locaux, associant une quarantaine de producteurs, ont été transportés. Un marché de producteurs organisé quai Richelieu avait conclu le périple. Fort de ce succès, l'opération a été renouvelée la semaine passée. Cette deuxième édition a permis cette fois de transporter 30 tonnes de marchandises et d'améliorer les conditions techniques de chargement-déchargement et de conditionnement des marchandises.

Une grue embarquée et une grue flottante ont été testées et un container frigorifique intégré

Ainsi une grue embarquée et une grue flottante ont été testées, un container frigorifique a été intégré, des caisses consignées ont été employées pour réduire les emballages et le voyage a été raccourci de 5 à 2 jours.



Cette fois-ci, une après-midi d'échanges à la maison écocitoyenne a été organisée pour l'arrivée du bateau *Tourmente* sur les quais bordelais.

UNE LOGISTIQUE À CRÉER

Le fleuve est un espace de mobilité sous-exploité. Cependant, avant que le canal et la Garonne ne redeviennent des axes de transport viables, toute une organisation technique et un jeu d'acteur complexe doivent émerger pour que la logistique fluviale puisse se concrétiser entre les territoires. Cette nouvelle édition de Garonne fertile a permis de favoriser le partage d'expérience et de renforcer la coopération entre les territoires qui souhaitent s'engager dans le développement du transport fluvial. À défaut de voir le retour du fret fluvial immédiatement, l'expérimentation de Garonne fertile devrait se poursuivre dans les années à venir.

UN AGENAIS PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

Alain Aspect, physicien lot-et-garonnais, vient de se voir attribuer la plus haute distinction scientifique pour ses travaux sur la mécanique quantique.

Par Jonathan BITEAU

À la fameuse conférence de Solvay au Danemark en 1927, Albert Einstein avait eu ce mot resté célèbre en parlant de la physique quantique : « Dieu ne joue pas aux dés ! ». Des décennies plus tard, les plus grands esprits du siècle ont contredit le père de la théorie de la relativité et réussi à démontrer que le hasard et les probabilités gouvernent bien les molécules de l'infiniment petit. Alain Aspect fait partie de ceux-là. Il est même allé encore plus loin. Grâce à lui, l'on sait que des molécules liées (ou intriquées) gardent une trace, ou un marqueur, de leur union, quelle que soit la distance qui les sépare ensuite. Cette propriété, inconcevable pour Einstein et magique pour le commun des mortels, a été révélée au monde en 1982 par l'Agenais Alain Aspect.

UN BRILLANT UNIVERSITAIRE NÉ À AGEN

Né en 1947 à Agen, Alain Aspect a d'abord fréquenté les bancs du lycée Palissy avant d'intégrer l'École Normale Supérieure. Diplômé en 1965, il est agrégé en sciences physiques en 1969 à l'université Paris Saclay. Après avoir proposé et mené l'expérience fondamentale prouvant l'intrication quantique des particules, il devient maître de conférences à l'école Polytechnique en 1984. Il recevra ensuite quantité de récompenses prestigieuses : prix Holweck en 1991, médaille d'or du CNRS en 2005, médaille Albert Einstein en 2012, prix Balzan et médaille Niels Bohr en 2013. Il ne lui manquait plus que le prix de l'Académie royale des sciences de Suède. De nombreux scientifiques militaient depuis des années afin qu'il l'obtienne. C'est donc chose faite en 2022, 40 ans après sa découverte, avec deux autres lauréats, continuateurs de ses travaux : l'Américain John Clauser et l'Autrichien Anton Zeilinger.



DES APPLICATIONS FONDAMENTALES

Au-delà de l'avancée essentielle de la théorie de la physique quantique, la découverte d'Alain Aspect a eu de nombreuses implications notamment dans le domaine des communications sécurisées par cryptage quantique. La cybersécurité, enjeu d'avenir majeur, est également basée sur l'intrication quantique. Enfin, ses travaux sont à la base de l'ordinateur quantique, actuellement en évolution, qui pourra demain révolutionner l'informatique et promet de venir à bout de problèmes irrésolus par les scientifiques jusqu'à présent. Le prix Nobel sera remis le 10 décembre prochain à Stockholm, en présence de la famille royale suédoise, en attendant une réception sur les bords de Garonne pour cet illustre Agenais.

La découverte d'Alain Aspect a eu de **nombreuses implications dans le domaine des communications sécurisées par cryptage quantique**



LOT-ET-GARONNE PROBLÉMATIQUE « CLIMAT »

L'Association Climatologique de la Moyenne-Garonne et du Sud-Ouest (ACMG), reconnue comme Centre Régional de Transfert Technologique sur le Climat, travaille depuis l'an 2000 en contact très étroit avec les établissements de recherche sur ces sujets et participe régulièrement à des projets de R&D afin d'anticiper des solutions techniques visant à mieux s'adapter au changement climatique. En 2022, elle a axé son programme de recherche sur trois axes principaux : la recherche sur le potentiel du carbone sous forme de poudre et de biochar afin de l'intégrer en grande quantité dans les sols pour, à la fois, séquestrer du carbone de l'atmosphère, améliorer le fonctionnement hydrique des sols et réduire les risques d'érosion ; la lutte contre le gel de printemps, passive et active, avec l'accompagnement des filières arboricoles et viticoles de la région ; le stockage des eaux de ruissellement dans les nappes de surface et des lacs de nouvelle génération en tentant de réduire le risque de développement de cyanobactéries.

LOT-ET-GARONNE UNE AIDE POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La CCI 47 met en avant un dispositif de subvention pour les entreprises industrielles qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique : Decarb Flash. Il s'agit d'un guichet de subvention pour une liste pré-déterminée d'équipements. Les entreprises éligibles sont les industriels avec un nombre de salariés inférieur à 500, avec un projet supérieur à 100 000 € et inférieur à 3 millions €. Le dispositif concerne les catégories suivantes : la récupération de chaleur pour valorisation thermique ou électrique, l'amélioration du rendement énergétique, la réduction des consommations d'énergies fossiles, l'isolation et le chauffage des bâtiments industriels, la chaleur et le froid renouvelables, les études et le comptage. Le guichet Decarb Flash est ouvert jusqu'au 3 novembre 2022, renseignements auprès de la CCI 47.




LOT-ET-GARONNE DÉPART CANON POUR LE CAMPUS VILLENEUVOIS

Labellisée il y a moins d'un an « Campus connecté » par le ministère de l'Enseignement supérieur, l'Agglomération du Grand Villeneuvois est en train de créer avec succès un véritable campus universitaire. Avec près de 100 étudiants déjà inscrits, le futur bâtiment va pouvoir ouvrir ses portes cet automne et élargir son offre dans les années à venir. Plus de 100 formations sont déjà proposées par de nombreuses facultés ou autres organismes situés partout en France. L'Université de Bordeaux, partenaire privilégié du projet, offre des avantages supplémentaires à tous les étudiants du campus et supervise le tutorat effectué. Au-delà de cette proposition, différentes structures du territoire ont souhaité se raccorder au campus pour y rassembler leurs cursus post-bac. Ainsi, 6 BTS y sont désormais délivrés : Management Commerce Opérationnel, Négociation et Digitalisation de la Relation Client, Gestion de la PME, Professions Immobilières, Action Managériale et Services Informatiques aux Organisations. Sud Management, l'institution Sainte-Catherine et l'Institut français de langues et services sont également présents sur le site. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin octobre.



CHRISTOPHE
CANATI

STÉPHANE
CARRADE

STÉPHANE CARRA CHASSEUR D'ÉTÉ

STÉPHANE
CARELLA

Le restaurant de l'hôtel Villa Navarre, supervisé par Stéphane Carrade, propose désormais une table gastronomique. Avec *Maison Ruffet*, le chef aux racines gasconnes compte bien décrocher une étoile au Michelin.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

DE OILES

« noubliable ». L'adjectif choisi par Emmanuel Macron (voir LVE n° 2525 du 5/10/2022) pour qualifier le dîner concocté par Stéphane Carrade et l'équipe du restaurant de la Villa Navarre lors de sa dernière venue à Pau, le 29 septembre dernier, est particulièrement élogieux. Huîtres du bassin d'Arcachon, croustillant de boudin ou encore palombe accompagnée de cèpes, le tout évidemment arrosé d'un jurançon moelleux... : le menu présidentiel fleurait bon la gastronomie du Sud-Ouest, et plus particulièrement de la Gascogne, si chère au Bigourdan Stéphane Carrade et qui l'a notamment conduit à revenir œuvrer sur les terres béarnaises. En 2019, le chef multi-étoilé aux commandes du restaurant de l'hôtel *Haïtza* au Pyla, a en effet remis le couvert à Pau en ouvrant le *Bistrot Ruffet* au sein de la Villa Navarre. Une aventure qui prend aujourd'hui un nouveau tournant.

UNE ÉTOILE ESPÉRÉE POUR MARS

Si Stéphane Carrade apporte son expertise au restaurant de la Villa Navarre, il y affiche aussi ses ambitions : depuis trois semaines, la *Maison Ruffet* (clin d'œil à *Chez Ruffet*, son ancien restaurant de Jurançon doublement étoilé) a investi cette emblématique villa paloïse construite en 1865. Une table gastronomique qui vient compléter la formule « retour du marché » du *Bistrot Ruffet*, proposée désormais le midi. En ligne de mire : obtenir une étoile, pourquoi pas dès le mois de mars pour la sortie du prochain Guide Michelin.



« Que Pau ait enfin son restaurant étoilé, après 23 ans sans aucune distinction »

« Notre terrain de jeu est la Gascogne, ce terroir que tout le monde nous envie »



© Maison Ruffet - Eric Traversié



Et que Pau ait enfin son restaurant étoilé, après 23 ans sans aucun établissement distingué. « J'ai toujours dit que si je venais m'installer à Pau intra-muros, ce serait à la Villa Navarre », se souvient Stéphane Carrade depuis la terrasse ensoleillée du restaurant, face à cette vue imprenable sur les Pyrénées, aux côtés de Stéphane Carella, son ami et gestionnaire des lieux, et de Christophe Canati, chef exécutif de *Maison Ruffet*. « Un jour, j'ai dit à Stéphane (Carrade) que je regrettais de n'avoir jamais travaillé avec lui. Il m'a dit qu'il savait très bien faire deux choses à la fois. Il m'a ouvert la porte et je me suis engouffré », sourit Stéphane Carella. « Aujourd'hui, avec *Maison Ruffet*, nous savons où nous voulons aller, nous avons un projet commun pertinent, bâti autour d'une équipe sérieuse. »

DES RECETTES TRADITIONNELLES ACTUALISÉES

Aux fourneaux, on retrouve donc Christophe Canati, formé chez Loiseau et Blanc, passé par l'*Hostellerie de Plaisance* à Saint-Émilion et par le restaurant de l'hôtel Parc Beaumont à Pau, accompagné par le chef pâtisier Andy Chorda quand en salle s'affaire notamment Ivania Sallie. Des peintures dans leur domaine, chapeautées par un Stéphane Carrade présent chaque mardi, chef d'orchestre veillant à ce qu'aucune fausse note ne vienne perturber cette harmonie. Une exigence dans les cuisines qu'on retrouve également dans l'assiette. « Notre terrain de jeu est la Gascogne, ce terroir que tout le monde nous envie. Nous nous sommes appuyés avec Christophe Canati sur un livre du poète béarnais Simin Palay qui répertorie les vieilles recettes traditionnelles, que nous avons réactualisées », précise le chef. À la carte en ce moment, uniquement le soir exception faite du samedi midi, en six services et pour 120 € : haricots maïs aux moules au caviar d'Aquitaine ou encore ris de veau doré-croustillant accompagné d'un caviar

d'aubergines aux cèpes crus-cuits, notamment. À terme, un menu 4 plats, 4 entrées et 4 desserts sera mis en place.

UNE AMBIANCE INTIMISTE

Côté salle, tout a été entièrement repensé par l'architecte Roland Estellat. Plafond abaissé grâce à des tentures poudrées, lumières tamisées, ambiance feutrée... : le lieu se veut davantage chaleureux, veillé par une immense photographie du pic du Midi d'Ossau. Stéphane Carella, gardien du temple, sait le potentiel de cette bâtisse acquise il y a onze ans, hôtel 5 étoiles auquel il donne un second souffle. « Une extension va être faite dans le parc, avec une orangerie, pour développer tout ce qui est mariages, événements... et pour pérenniser le brunch », dévoile le quadragénaire. « Nous refaisons également tout l'espace piscine avec des plages, un bar, un théâtre de verdure... Sans parler des rénovations prévues. On y va crescendo, mais on fait pas mal de choses. » Stéphane Carella ne manque certainement pas d'idées, à l'image de cette nouvelle table gastronomique dont il souhaite qu'elle devienne « la locomotive » de la mythique Villa Navarre.

UNE HISTOIRE DÉBUTÉE EN 1865

De 1865 à 1870 :

l'architecte parisien Auguste Guillemain construit la villa.

1905 :

la bâtisse est vendue par les descendants Guillemain à Monsieur Honoré.

1939 :

Charles et Grace Beigbeder deviennent propriétaires.

2002 :

Jean-Michel Beigbeder, fils du couple Beigbeder, vend la villa à Patrick De Stampa. De gros travaux sont menés, afin d'en faire un hôtel.

2011 :

l'hôtel Villa Navarre est vendu à l'écrivain Frédéric Beigbeder, au rugbyman Stéphane Carella et au basketteur Boris Diaw.



Patrick Molis, PDG d'Héli-Union et
Philippe Rochet, PDG de Sabena Technics.

BÉARN SABENA TECHNIC ABSORBE HÉLI-UNION

Le spécialiste de la maintenance d'hélicoptère Héli-Union, qui possède une antenne à Uzein, près de Pau, vient d'être racheté par la société concurrente Sabena Technics. Cette dernière entend ainsi renforcer sa position d'acteur de référence du secteur de la maintenance des hélicoptères militaires. « Cette stratégie, initiée depuis 10 ans par croissance organique puis accélérée en 2020 par l'acquisition d'Aeromecanic à Marseille-Marignane, prend aujourd'hui une plus grande ampleur avec la constitution d'un pôle hélicoptère qui représentera un tiers du chiffre d'affaires du groupe ainsi formé, dès 2022 », précise Sabena Technic. À Uzein, où Héli-Union est installé depuis 61 ans, une centaine de salariés sont concernés.



BÉARN

LE RÉSEAU FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES OFFICIALIZÉ

Les Femmes Chefs d'Entreprises célèbrent le lancement de leur délégation en Béarn, le jeudi 27 octobre dès 18 h 30 au Palais Beaumont, à Pau. Une officialisation décalée pour cause de pandémie, mais qui sonne malgré tout comme un temps fort pour la FCE Béarn présidée par Bénédicte Duport, qui compte aujourd'hui 22 adhérentes. À cette occasion, Thierry Watelet proposera une conférence sur « Le verre à moitié plein », avec l'ambition d'entraîner « le public dans un choc philosophique et des bouillonnements neuroscientifiques ». Les représentants et représentantes de près de 300 entreprises du territoire sont attendus pour cette soirée.



CARNET

Julien Charles a été nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques, ce mercredi 5 octobre en conseil des ministres. Il succède à Éric Spitz, qui a pris ses fonctions comme Haut-Commissaire de la République en Polynésie le 26 septembre dernier. Julien Charles, 47 ans, a suivi une licence d'histoire, avant d'intégrer Sciences Po Paris, puis l'ENA en 2003. À sa sortie, il a entamé une carrière préfectorale avant de devenir préfet en 2018, secrétaire général pour les aires régionales (SGAR) auprès du préfet de la région d'Île-de-France. En 2020, il est nommé préfet de Saône-et-Loire.

BÉARN LES EXPERTS GOOGLE AUPRÈS DES ACTEURS DU TOURISME

Les coachs Google Ateliers Numériques, en collaboration avec la CCI Pau Béarn, viendront à la rencontre des professionnels du tourisme le mardi 25 octobre, à la CCI. Deux conférences sur les thèmes « L'expérience client dans le tourisme » et « Comment utiliser les outils numériques pour augmenter la visibilité de son restaurant ? » seront animées par l'équipe Google, à 9 h 30 et 15 h 30. Des rendez-vous individuels seront également proposés pour accompagner les participants dans la transformation numérique de leurs activités en lien avec le tourisme : hébergements, restauration, activités et loisirs, parcs thématiques, lieux culturels, etc. Programme complet et inscription gratuite sur www.pau.cci.fr

BÉARN

PAC PROD LAURÉAT DE L'ÉTAPE PALOISE DU FUNDTRUCK

Le concours entrepreneurial Fundtruck a fait étape à Hélioparc, à Pau, le 28 septembre. Les cinq start-ups Holis, Tottems Roots Co., SR Concept, UpSkilling et Pac Prod ont eu trois minutes pour défendre leur projet devant un jury composé de fonds d'investissements ou d'investisseurs indépendants et membres de l'écosystème.

Karl Lassus, gérant de Pac Prod qui commercialise l'application Flashplay, a été élu gagnant de ce Fundtruck palois. Le jury a été séduit par cette application proposant un univers d'animations digitales ayant la particularité d'être administrables et modulables depuis un site, donnant à l'utilisateur la possibilité de créer et de profiter de ses propres quizz, votes, selfies personnalisés et jeux en réalité augmentée.



BASSE-NAVARRRE

CONCILIER L'ACCUEIL ET LES TERRES AGR

Accueillir de nouvelles entreprises sans empiéter sur les terres agricoles est l'équation difficile du nouveau président d'Indar, l'association d'animation économique de Basse-Navarre. Maire de Saint-Just-Ibarre et directeur du collège Saint-François de Mauléon, André Larralde doit également favoriser les projets d'installation des jeunes de ce territoire rural.

Par Vincent BIARD



« Une zone d'activités va bientôt voir le jour à Irissary »

une zone artisanale est en création pour le secteur agroalimentaire en partenariat avec l'Institut Jean-Errecart et la CAPB.

Une zone d'activités va bientôt voir le jour à Irissary mais cela fait presque 10 ans que nous sommes sur le dossier. Nous avons une problématique de sol et on ne peut pas mettre en concurrence l'agriculture avec d'autres secteurs économiques. Mais nous négocions des terrains lorsqu'il y a des successions ou des zones un peu stratégiques. Si nous n'arrivons pas à nous entendre nous pouvons aller jusqu'à la BIP, c'est-à-dire l'expulsion publique mais c'est rare. »

La Vie Economique : Avec le manque de foncier sur la Côte basque, des entreprises imaginent dorénavant s'installer en Pays basque intérieur. Comment répondre à ces demandes ?

André Larralde : « Dans le Pays basque intérieur, il y a une forte activité agricole et y enlever des terrains agricoles plats et facilement exploitables pour y installer

des zones artisanales ou des entreprises est assez compliqué. Il y a très peu de terrains disponibles. »

LVE : Et plus de place non plus dans les zones d'activités ?

A. L. : « Sur Larcevau, il y a encore un peu de potentiel. Sur Garazi Baigorri, il n'y a quasiment plus rien de disponible pour l'installation d'entreprises. En Amikuze,

LVE : Qu'est ce qui peut justifier une telle décision ?

A. L. : « Nous avons le cas sur Larcevau avec l'entreprise Pyrénéfrom, une filiale de Lactalis,

IL D'ENTREPRISES ICOLES

grande pourvoyeuse d'emplois avec presque 110 postes qui doit se développer. Pour certains agriculteurs, cela peut être un travail d'appoint. Nous négocions donc du terrain pour que Pyrénéfrom puisse s'agrandir. »

LVE : Et la question du logement ? De la place pour des nouvelles constructions ?

A. L. : « La législation de l'urbanisme est de plus en plus stricte. Il y a eu une consommation extrêmement importante des terres agricoles et si on veut y maintenir l'activité, il faut conserver des hectares verts. Il y a la loi de zéro artificialisation nette en 2050. Nous sommes en pleine réflexion sur un PLUi Sud Basse-Navarre appelé à couvrir 44 communes pour prévoir l'accueil économique, pérenniser



« Il ne faut pas mettre en concurrence l'agriculture avec d'autres secteurs économiques »

la vie des familles déjà présentes, accueillir les nouveaux arrivants et tout cela en réduisant la consommation foncière. L'équation est très difficile car nous devons permettre à nos jeunes de rester ici. »

25 ANS D'ANIMATION ÉCONOMIQUE POUR INDAR

En basque, le nom de cette association créée en 1997 veut dire « donner l'impulsion ». Se présentant comme un outil d'animation économique du territoire des 3 communautés de communes de Basse-Navarre, devenues pôles territoriaux de la Communauté Pays Basque, Indar couvre 70 communes mais ne s'occupe pas du secteur agricole. Avec Marc Oyhagaray et Carine Violette l'association compte deux salariés à plein temps et s'appuie sur ses deux pépinières d'entreprises de Saint-Palais et Saint-Jean-le-Vieux totalisant une vingtaine de bureaux et des places en télétravail. En 2021, Indar a suivi 247 dossiers dont 86 porteurs de projets générant 38 créations d'entreprises pour 48 emplois. « Ce sont des activités assez classiques dans le monde rural », résume Marc Oyhagaray pour décrire la typologie de ces créations d'entreprises majoritairement consacrées au bâtiment, au tourisme et au commerce.

BIENTÔT UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE EN AMIKUZE

La plus grande des trois provinces du Pays basque français est un territoire d'une superficie de 1 325 km² peuplé de 26 108 habitants (chiffres 2019) dont environ les deux tiers parlent l'euskara.

Des vignobles d'Irouléguy aux champs de maïs de Saint-Palais sans oublier l'élevage de bovins et de moutons comme la race typique de manech tête noire, la Basse-Navarre est une terre agricole.

La moitié des 5 600 entreprises recensées sont des établissements du secteur agricole avec notamment le groupe coopératif Lur Berri (terre nouvelle en basque) créé en 1936 et aujourd'hui fort de 430 salariés et 5 100 agriculteurs adhérents en France. La Communauté Pays Basque va investir 3,5 millions d'euros pour la construction d'une pépinière d'entreprise dédiée à l'agroalimentaire sur la commune d'Aïciritz-Camou-Suhast. Bientôt bâtie sur la zone d'activités économique de Larramedia, cette pépinière proposera des ateliers de transformation, un espace de coworking, des salles mutualisées et également des bureaux pour d'autres secteurs que l'agroalimentaire. À noter que sur le territoire du Pays basque français, l'emploi dans l'agroalimentaire est en croissance de 7 % depuis 2007 et que le cluster Uztartu créé en 2010 rassemble une cinquantaine de professionnels de la filière.

RENCONTRES D'AFFAIRES PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE

La CCI Bayonne Pays Basque et les chambres de commerce des communautés autonomes espagnoles du Guipuscoa et de la Navarre ont réuni plus de 80 entreprises pour des rencontres d'affaires à Irun le 27 septembre. Financée par l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre, cette journée BtoB était organisée par Bihartean, un modèle de coopération transfrontalière unique en Europe.

Par Vincent BIARD

« **N**ous avons déjà réalisé des rencontres transfrontalières BtoB dans les premières années de Bihartean. C'était la première fois que nous le faisons de façon multi-sectorielle dans un seul lieu. Nous avons quatre secteurs économiques et l'industrie était très largement majoritaire. Le secteur de la santé était bien représenté avec des grands groupes et des établissements locaux. Le secteur du digital était représenté par des entreprises du web ou de l'intelligence artificielle qui prend beaucoup d'importance. Malgré la défection de quelques entreprises, l'agroalimentaire était présente », résume Olga Irastorza, directrice de la chambre de commerce transfrontalière Bihartean. Ainsi 83 entreprises de Nouvelle-Aquitaine, du Pays basque espagnol et de la Navarre espagnole ont participé à 210 rendez-vous d'affaires business to business organisés le 27 septembre au parc des expositions Ficoba d'Irún.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

C'était l'objectif de la création de Bihartean en 2010 : développer des projets économiques transfrontaliers communs aux entreprises du Pays basque français et du Guipuscoa, l'une des trois provinces de la communauté autonome du Pays basque espagnol. Structurée sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique,



Bihartean est une chambre de commerce transfrontalière unissant les services de la CCI Bayonne Pays Basque et ceux de la Cámara de Gipuzkoa. D'abord développée sur cet axe Bayonne/Saint-Sébastien, Bihartean a été rejoint en 2018 par la Cámara Navarra, la chambre de commerce de la communauté autonome de Navarre dont le siège est à Pampelune.

L'EUORÉGION EN SOUTIEN

Depuis 2019, l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre finance un programme mené par les trois CCI réunies au sein de Bihartean. Ce programme vise la



Rendez-vous d'affaires transfrontaliers au Ficoba

L'EUORÉGION EN CHIFFRES

101 678 km² de superficie

9 millions d'habitants

3,5 millions d'emplois

486 176 entreprises

2 pays : France et Espagne

3 collectivités : Région Nouvelle-Aquitaine, Communauté autonome du Pays basque, Communauté de la Navarre.

175 projets « citoyenneté » financés pour **3,25 millions d'euros** depuis 2011

38 projets « innovation » financés pour 2,1 millions d'euros depuis 2011

13 projets en partenariats stratégiques (dont Bihartean) financés pour 2 millions d'euros depuis 2015

Ce territoire commun est **plus grand que le Portugal** ou **la Corée du Sud**

promotion du développement économique, social et culturel du territoire transfrontalier de ces trois régions : Nouvelle-Aquitaine, Pays basque espagnol, Navarre.

Avec une superficie de 101 678 km², ce territoire commun est plus grand que le Portugal (92 090 km²) ou la Corée du Sud (100 210 km²). Avec près de 9 millions d'habitants, l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi est à peu près aussi peuplée que la Suisse, l'Autriche ou Israël. Et sur-

tout avec 486 176 entreprises, ce territoire a tout intérêt à renforcer sa coopération économique. En 2020, la moitié des entreprises qui contactaient Bihartean provenaient du Pays basque français. La coopération transfrontalière est logiquement plus prégnante dans un rayon de 150 km. Reste à la développer sur tout le territoire de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi.

APPEL À PROJETS « INNOVATION EUORÉGIONALE »

Une enveloppe de 400 000 euros est mise au service de projets collaboratifs portés par des entreprises, associations, institutions ou fondations dont au moins un partenaire est issu de chacune des trois régions (Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre). Le montant maximum de la subvention accordée par l'Eurorégion pourra atteindre 50 % du coût total du projet dans la limite de 75 000 euros et le projet devra être autofinancé à hauteur de 20 % au minimum. Ouvert le 28 septembre, cet appel à projets se clôturera le 3 novembre. L'appel à projet 2021 avait permis de soutenir 6 initiatives. Depuis sa création, 38 projets ont été soutenus, à hauteur de 2,1 millions d'euros.



© D. R.

PAYS BASQUE ONETIK MISE SUR L’AFFINAGE LONG

La fromagerie Onetik installée à Macaye finalise sa stratégie de développement de produits à affinage long. Cette opération consiste à porter le fromage à sa maturation optimale sur une période de quelques semaines à plusieurs mois voire même 36 mois pour certains fromages au goût puissant. Onetik commercialise actuellement des fromages à l’affinage de quelques semaines à 10 mois. Un affinage long de 12 à 24 mois permettra de créer de nouveaux produits mais exige un savoir-faire précis. La Région Nouvelle-Aquitaine accorde une subvention de 423 000 euros à Onetik pour développer ce projet d’affinage long qui pourrait créer 20 emplois supplémentaires dans une entreprise déjà forte d’une centaine de salariés.



PAYS BASQUE ETCHÉ MOULINS DE SOULE MODERNISE SA PRODUCTION

Pour absorber une augmentation significative de sa production partagée entre alimentation de bétail (60 %) et meunerie (40 %), l’entreprise de Mauléon-Licharre doit adapter son outil industriel à une technologie de fonctionnement vertical pour utiliser la gravité dans le travail du grain. Des travaux immobiliers importants sont prévus ainsi que l’acquisition de nouveaux équipements à laquelle la Région Nouvelle-Aquitaine contribuera via une subvention de 328 079 euros. Pour l’activité de nutrition animale une nouvelle ligne de granulation sera créée et pour l’activité de meunerie des équipements de nettoyage du grain ainsi que des nouveaux broyeurs pour la mouture de celui-ci sont prévus. Dans le cadre de cette modernisation de son outil de production, deux embauches pourraient bientôt renforcer l’équipe de 14 salariés de cette entreprise créée en 1998.



PAYS BASQUE

LA MAISON AGOUR RENFORCE SON E-COMMERCE

Depuis quelques semaines, le nouveau site web de cette fromagerie créée en 1981 par Jean Etxeleku à Hélette est opérationnel. Quatre mois de travail auront été nécessaires à l'agence web 123 installée à Paris et à Bordeaux pour réaliser ce site e-commerce quadrilingue en français, basque, espagnol et anglais. En plus des fromages, la Maison Agour dirigée depuis 2001 par Peio Etxeleku produit des petites salaisons, des jambons et des desserts sur ses 5 sites de production au Pays basque et en Gascogne.

Plus de 250 références de produits sont ainsi commercialisées par cette entreprise au chiffre d'affaires de 21 millions d'euros en 2020.

PAYS BASQUE

ACTE III DANS LA BATAILLE DES MEUBLÉS DE TOURISME

Pour lutter contre développement exponentiel des meublés de tourisme (16 000 selon l'Agglo Pays Basque) au détriment des locations à l'année, les élus de la Communauté d'agglomération Pays basque avaient adopté en mars 2022 une mesure déterminante. Dans 24 communes d'une zone dite « tendue » et en compensation de la mise sur le marché d'un logement de type Airbnb, chaque propriétaire devra louer un autre bien à l'année dès mars 2023. Mais le 3 juin dernier, le tribunal administratif de Pau suspendait cette mesure donnant ainsi gain de cause à l'association ULMT64 (Union des loueurs de meublé de tourisme du Pays basque). En réponse, les élus de la Communauté d'agglomération Pays basque adoptèrent début juillet un texte modifié tenant compte des observations du tribunal. Résultat : le 16 septembre, le tribunal administratif de Pau décidait de mettre fin à cette suspension en donnant raison à l'Agglo Pays Basque mais « sans toutefois présager, à ce stade, de la légalité du règlement modifié adopté le 9 juin 2022 » selon ses propres termes. Ce n'est donc pas fini d'autant que l'ULMT64 peut encore se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État.



© D.R.

UNE REPRISE EN DEMI-TEINTE

Réalisée auprès d'un panel de 1 400 chefs d'entreprise, l'enquête de la Banque de France souligne une bonne résilience en Occitanie. Les Hautes-Pyrénées se distinguent par une reprise d'activité fortement différenciée avec de belles progressions pour les entreprises ouvertes à l'international et une reprise moins rapide dans le secteur de Lourdes.

Par Hermance HITTE

L'aéronautique est un des secteurs qui a retrouvé son activité d'avant crise



Les entreprises ouvertes à l'international **affichent une activité en nette progression**

Les difficultés du tourisme culturel ont une incidence sur l'hôtellerie et la restauration



Dans cette période marquée par les incertitudes, les prévisions de chiffre d'affaires formulées en début d'année par les 1 400 chefs d'entreprises d'Occitanie sont révisées à la hausse pour l'exercice 2022 dans le secteur marchand avec + 11 % et avec + 8 % dans celui de l'industrie. Le BTP l'abaisse lui à + 2 %. Une tendance régionale qu'on retrouve dans les Hautes-Pyrénées qui comptent des sous-traitants de l'aéronautique mais se démarquent par une activité économique partiellement dépendante du tourisme. La reprise d'activité est donc très fortement différenciée avec des belles progressions dans certains secteurs et des rattrapages moins rapides pour d'autres.

Lourdes atteint avec peine **2/3 de son activité d'avant crise**

Avec une baisse de fréquentation et nuitées déjà relevée par un premier bilan post-estival du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, l'activité des hôtels et restaurants du secteur de Lourdes peinera à atteindre en 2022 les deux-tiers de son niveau d'avant crise. Les groupes et les touristes étrangers étant moins nombreux à se rendre dans la cité mariale, la problématique relève de la spécificité locale du tourisme culturel et c'est d'ailleurs cette absence de reprise significative qui fait des Hautes-Pyrénées le département où la progression de l'emploi salarié est la plus faible avec 1,1 % par rapport à la situation pré-Covid. Les progressions pour les entreprises ouvertes à l'international sont par contre indéniables, notamment dans le secteur ferroviaire, médical ou encore l'ingénierie. Enfin, la hausse généralisée des matières premières et matériaux contraint les entreprises à revaloriser leurs tarifs et ajuster leurs niveaux de marge.

LES PGE REMBOURSÉS À 28,5 % EN JUILLET

Les mesures de soutien public et bancaire tels que les Prêts Garantis par l'État (PGE), les moratoires fiscaux, sociaux et bancaires, les fonds de solidarité ou encore l'activité partielle ont permis de soutenir la trésorerie des entreprises. Certaines mesures ont par ailleurs été prolongées dans le plan de sortie de crise. Les PGE ont été accordés à 2 316 entreprises pour un montant de 287 millions d'euros avec, encore une fois pour Lourdes,

une deuxième vague de demandes de PGE ou de compléments. Les TPE du département représentent 83 % des entreprises bénéficiaires de ce prêt pour 43 % des montants accordés. Au 31 juillet, sur les 259 millions d'euros, 28,5 % étaient déjà remboursés. En comparaison, 24,8 % l'étaient au niveau national. Le capital restant dû par les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration approche les 84 % alors que la proportion est de 71,5 % pour tous les secteurs confondus, ce qui peut induire des plans d'amortissements plus longs.

DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN DEÇÀ DES CHIFFRES NATIONAUX

L'encours des crédits bancaires mobilisés dans le département ressort en progression globale de 5,3 % à un an d'intervalle avec des hausses significatives dans l'agriculture, la construction, les activités immobilières, l'information et la communication ainsi que le commerce. Au 31 décembre 2019, il était de 36,1 %. Si durant ces trois dernières années les dépôts bancaires ont augmenté de 15 %, les crédits l'ont fait de 35 % : la dette nette de la trésorerie active du département a donc augmenté, à la différence des observations régionales.

Les défaillances d'entreprises enregistrées par le tribunal de commerce de Tarbes sont en progression cumulée de près de 40 % sur les huit premiers mois de 2022 alors qu'au niveau national elles le sont de 50 %. Cette évolution concerne tous les secteurs excepté l'agriculture. La période d'inflexion de la courbe pourrait se situer à l'automne lorsque les entreprises bénéficiant d'une seconde année de pause dans le remboursement des PGE devront commencer à décaisser leurs premières échéances ou assumer de manière pérenne des remboursements plus réguliers.

MOINS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT

Fin juin, une augmentation globale de 13 % des dépôts bancaires et des livrets était relevée sur les deux dernières années, représentant une accumulation de 400 M d'euros supplémentaires. Un constat retrouvé partout ailleurs et dû à une épargne forcée durant les périodes de confinement mais aussi d'une crainte de l'avenir qui ralentit le rythme de consommation. Les encours de découverts bancaires sont néanmoins en très légère progression de 1,4 % par rapport à juin 2021, traduisant quelques difficultés de trésorerie dans les ménages du 65. Les dossiers de surendettement des ménages sont eux en diminution sur ces 8 premiers mois avec 7,2 % de moins pour la même période l'an passé. Si l'on s'en réfère à 2019, cette diminution est de 21,5 %.

24
33
40
47
64

65
Hautes
Pyrénées

HAUTES-PYRÉNÉES UN DEUXIÈME MAGASIN GRAND FRAIS À TARBES

Parmi ses 280 magasins implantés en France, il faut désormais en compter un de plus à Tarbes et sa périphérie : Grand Frais a ouvert cette semaine une seconde enseigne au Chemin Cognac. Après celui de Séméac, c'est donc une surface commerciale d'un peu plus de 2 000 m² qui accueille les clients. Installé sur un terrain de 9 903 m² sur la zone commerciale de la route de Pau, le système qui fait le succès de la marque est similaire à tous les établissements avec des rayons primeur, fromagerie, boucherie, poissonnerie et épicerie



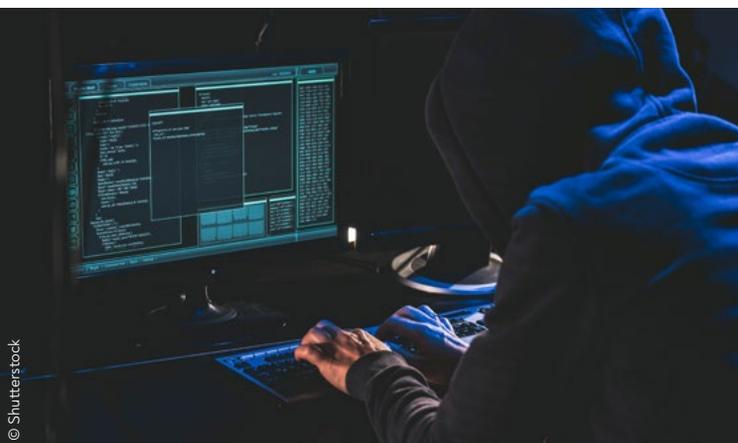
HAUTES-PYRÉNÉES FILIÈRE HYDROGENE : LE PROJET D'ALSTOM RETENU

Atteindre la neutralité carbone pour les industries fortement émettrices et la mobilité lourde est un objectif de plus en plus concret en Europe. Quinze pays se sont inscrits dans un PIIEC, projet important d'intérêt commun, qui soutient la recherche, le développement et le déploiement industriel de technologies liées à l'hydrogène décarboné. La France entend bien devenir leader et le 28 septembre, Élisabeth Borne a annoncé que l'État allait investir 2,1 milliards d'euros dans la création d'usines dans sept régions du territoire, des crédits publics qui seront accompagnés par 3,2 milliards d'euros d'acteurs privés. Sur les 41 projets retenus par la Commission européenne, dix sont français et vont représenter la « Filière hydrogène ». Avec sa feuille de route pour concevoir les matériels roulants « zéro émission », Alstom en fait partie. Parmi les quatre sites concernés, celui de Tarbes où sont développées les chaînes de tractions est pleinement engagé dans cette véritable reconquête industrielle.

HAUTES-PYRÉNÉES TARBES S'ARME CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Afin de se prémunir d'éventuelles cyber-attaques, la Ville de Tarbes va déployer sur trois ans un plan d'amélioration et de renforcement de la sécurité de son système informatique.

Dans ce cadre, elle a bénéficié d'une subvention de 90 000 € de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations dont 40 000 € ont été utilisés pour un audit du système actuel. Il a servi à établir un plan de renforcement qui comprend 35 mesures dont la mise en place sera assurée en interne. Le coût total s'élève à 230 000 €.



HAUTES-PYRÉNÉES LOURDES : LE GOLF EN SURSIS ?

« Tout faire pour sauver le golf » : la Ville de Lourdes en est-elle là ? Sans faux-semblants, c'est bien ce qu'a mis en avant le maire de la Cité Mariale lors du dernier conseil municipal. La Chambre Régionale des Comptes ayant pointé les risques financiers supportés par la Ville, une régularisation de son mode de gestion ou en envisager la cession ainsi que la réaffectation de ses équipements ont été recommandés. Une réflexion sur son avenir mais aussi celle du lac et de la totalité du site, à savoir le complexe aquatique et l'Embarcadère, a été engagée dans ce sens même si Thierry Lavit a souligné « l'absence de viabilité économique historique de cet équipement ». Dans ce cadre, un comité de pilotage sur les différentes possibilités et l'élaboration d'un projet sera établi, des discussions avec d'éventuels investisseurs sont même engagées selon l'édile.

HAUTES-PYRÉNÉES L'USINE EDF DE BORDÈRES FÊTE SES 100 ANS

C'est une centenaire très active et bien occupée : l'usine EDF de Bordères a reçu ses invités pour fêter son anniversaire et depuis sa mise en service en 1922, elle n'a eu de cesse de remplir sa tâche. Bien qu'étant sur la commune d'Arreau, elle s'appelle Bordères en référence à Bordères-Louron, située en amont et son histoire est riche. Dès 1918, un premier projet de centrale couplée à un moulin voit le jour pour alimenter en électricité les usines d'armement.

À la fin de la 1^{re} Guerre mondiale, la concession d'exploitation est confiée à la Société des Produits Azotés pour alimenter l'usine Arkema. Depuis, alimentée par la prise d'eau d'Avajan dans la vallée du Louron, ses deux groupes de production d'une puissance totale de 9 MW assurent une production qui équivaut à la consommation domestique de 21 000 habitants. Intégrée et gérée par le GU des Nestes Saint-Lary, la centenaire poursuit son histoire.



E-mail : annonces-legales@vie-economique.comPlateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13/09/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GOMBI**
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 1000 euros
SIEGE : Les Farges 24590 SAINT GENIES

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente exceptionnelle de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

CO-GÉRANTS :
M. GOMBER Xavier demeurant Les Farges 24590 SAINT GENIES

Mme GOMBERT Ann, Marie demeurant Les Farges 24590 SAINT GENIES

IMMATRICULATION : au RCS de BERGERAC.

Pour avis, L22VE01342

Aux termes d'un acte SPP en date à VILLEFRANCHE DU PERIGORD du 01/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **MAMILA**
Siège social : 288 Place du Foirail, 24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD

Objet social : Exploitation de fonds de commerce d'hôtel, bar, restaurant et ventes de produits régionaux. Toutes activités connexes et complémentaires aux activités ci-dessus.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Mr Michiel VAN DER MEIJDEN et Mme Martha RAAPHORST demeurant Donklaan 12 - 2254AC VOORSCHOTEN (Pays Bas).

Immatriculation de la Société au RCS de BERGERAC.

Pour avis. La Gérance. L22VE01348

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 03/10/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

LMRA LES MAREILLAUDS

Siège social : 20, le mareillaud 24380 SALON. Capital : 1000 €. Objet social : la location saisonnière, location de courte durée avec prestations hôtelières de maisons, appartements et gîtes, hébergement touristique, activités de bien-être ; autre hébergement de courte durée, la location immobilière et l'hébergement en chambre d'hôtes et en gîtes, location meublée destinée aux travailleurs saisonniers et /ou aux étudiants. La vente de produits régionaux et locaux, le négoce, l'animation de la découverte du monde agricole local. Président : M AMBLARD Alain demeurant 20, le Mareillaud 24380 SALON élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : agrément pour toute cession entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L22VE01350

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 27/09/2022 il a été constitué une SCI dénommée :

LES MAREILLAUDS BIS

Siège social : 20, le Mareillaud 24380 SALON. Capital : 1000 €. Objet social : l'acquisition de tous immeubles, construits ou non et leur aménagement, la construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial, la location, la gestion, l'entretien de ces immeubles et, d'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine de la société. Gérance : M AMBLARD Alain demeurant 20, le mareillaud 24380 SALON. Cession de parts sociales : Toutes les cessions de parts entre vifs ou pour cause de mort, à titre gratuit ou à titre onéreux nécessitent l'agrément des associés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L22VE01401

LES RESISTANTS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 48 rue Jacques Manchotte,
24170 PAYS DE BELVES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à PAYS DE BELVES du 6/10/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : **LES RESISTANTS**

Siège social : 48 rue Jacques Manchotte, 24170 PAYS DE BELVES

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Philippe VERGNES 48 rue Jacques Manchotte, 24170 PAYS DE BELVES

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de BERGERAC.

Pour avis
La Gérance

L22VE01472

Aux termes d'un ASSP en date du 06/10/2022, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CAPELLA**
Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autresSiège social : 14 rue du Pot au Lait, 24000 PÉRIGUEUX
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX

Gérance : M. COZANET Christophe, demeurant 14 rue du Pot au Lait, 24000 PÉRIGUEUX

L22VE01481



**SELARL DUPHIL-PRUVOST
AVOCATS**
Société d'avocats
127 Rue de la Croix-de-
Seguey
33000 BORDEAUX

ART DE BOUCHE

Société Civile de Moyens
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Boulevard Pierre Mallebay
24110 SAINT-ASTIER
En cours d'immatriculation au RCS de
PERIGUEUX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé du 2/10/2022
il a été constitué une SCM dénommée :
ART DE BOUCHE.

Siège social : 1 Boulevard Pierre Malle-
bay, 24110 SAINT-ASTIER

Capital social : 5 000 euros

Objet : La mise en commun de tous
moyens matériels utiles à l'exercice de la
profession de Chirurgien-dentiste.

- L'emploi de tout personnel nécessaire
à son exploitation ;

- L'acquisition, la location, ou la vente
de tout bien corporel ou incorporel, mo-
bilier ou immobilier nécessaire à son ex-
ploitation ;

- Toutes opérations civiles ou finan-
cières, mobilières ou immobilières pou-
vant se rattacher directement ou indi-
rectement à l'objet social, de nature à en
faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne
soient pas susceptibles de porter atteinte
au caractère exclusivement civil de l'acti-
vité sociale.

Gérants :

- Madame Salomé CHEBANCE, née le
15 avril 1990 à Moulins (03000), demeu-
rant au 11 rue Bertrand Duguesclin, 24000
Périgueux,

- Monsieur Daniel OATEN, né le 29
août 1983 à Ashford (Royaume Uni), de-
meurant au 81 rue Victor Hugo, Périgueux
(24000).

Durée : 99 ans à compter de l'immatri-
culation au RCS de PERIGUEUX.
L22VE01473

OXYGENE

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 215 Route du Bois des
Damoiselles 24110 ST ASTIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date, à ST ASTIER (24), du 21
septembre 2022, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : OXYGENE

Siège social : 215 Route du Bois des
Damoiselles, 24110 ST ASTIER

Objet social : Prise de participation,
sous quelque forme que ce soit, dans
toutes sociétés créées ou à créer ; L'ac-
quisition, la construction, la détention,
la propriété, l'administration et la gestion,
par tous moyens directs ou indirects, de
tous droits et biens immobiliers ; L'acqui-
sition, la détention, la propriété, l'admini-
stration et la gestion, par tous moyens
directs ou indirects, de tous droits et
biens mobiliers ; L'Acquisition, la cession
et la gestion pour son compte de toutes
valeurs mobilières et instruments finan-
ciers ; La régularisation de tous emprunts
auprès de toute banque, ainsi que de
toutes garanties notamment hypothé-
caires sur les biens et droits mobiliers
et immobiliers de la Société ; Eventuel-
lement et exceptionnellement l'aliénation
de ses droits par vente, échange ou ap-
port en société ; Et plus généralement,
la réalisation de toutes opérations se rat-
tachant directement ou indirectement à
l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces
opérations n'affectent pas le caractère ci-
vil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Gautier LA-
RUE-CHARLUS, demeurant 215 Route du
Bois des Demoiselles, 24110 ST ASTIER

Clauses relatives aux cessions de
parts :

«dispense d'agrément pour cessions
à associés, conjoints d'associés, ascen-
dants ou descendants du cédant

«agrément obtenu à l'unanimité des
associés

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L22VE01501

MODIFICATIONS

SCP LESTARQUIT - SHAKESHAF

S.C.P D'AVOCATS

8, place de l'Yser - 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 63 84 84

MENEBOO EURL au capital de 15
000 € Siège social 54, rue du Moulin 59210
COUDEKERQUE BRANCHE 829 523 323
RCS Dunkerque Suivant décision de l'as-
socié unique du 01/07/2022, il a été décidé
de transférer le siège social au 28, Côte
de Ravat Lieudit Grojeac Haut 24200
SARLAT LA CANEDA à compter du
01/07/2022, gérant M. MENEBOO Jérôme
demeurant 171, Impasse de la Grange
Sud 24200 CARSAC AILLAC. a société
fera l'objet d'une nouvelle immatriculation
auprès du RCS de Bergerac.
22VE05078

SCP LESTARQUIT - SHAKESHAF

S.C.P D'AVOCATS

8, place de l'Yser - 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 63 84 84

MICHEL MARKEY SARL au capital de
7 750 € Siège social 54, rue du Moulin
59210 COUDEKERQUE BRANCHE 391
104 221 RCS Dunkerque Suivant déci-
sions de l'assemblée générale extraordi-
naire du 01/07/2022, il a été décidé : - de
transférer le siège social au 28, Côte de
Ravat Lieudit Grojeac Haut 24200 SAR-
LAT LA CANEDA à compter du
01/07/2022, - de modifier l'objet et l'activité
de la société qui sont dorénavant : location
de chambres d'hôtes et de gîtes, location
de salles. Les articles 2 et 4 des statuts
ont été modifiés. Gérant M. Jérôme ME-
NEBOO demeurant 171, Impasse de la
Grange Sud 24200 CARSAC AILLAC. La
société fera l'objet d'une nouvelle imma-
triculation auprès du RCS de Bergerac.
22VE05077

SOCIETE SARL QUO'S SEC

SARL à associé unique
Au capital de 8 000 €
Le Bos, Sainte-Sabine-Born
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD
497 752 923 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date
du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de modifier l'objet
social qui sera désormais :

- Le séchage de prunes, noix et tous
produits agricoles,

- Les prestations de travaux agricoles,

- Le négoce de produits agroalimentaires,

Pour avis,

La gérance

L22VE01429

**THALEX
AVOCATS**
46 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

INFORMATIQUE AUTOMATISME ET PRESTATIONS INDUSTRIELLES - IAPI

Société par actions simplifiée au capital de
39 200 euros

Siège social : ZI Landry 1 - 13 rue Gustave
Eiffel - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
391 119 500 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération de l'As-
semblée Générale Ordinaire en date du
29/09/2022, il résulte que la société SCE-
NIC PARTICIPATIONS (SARL au capital de
20 000 euros, dont le siège social est
608 rue Denis Papin - 73290 LA MOTTE
SERVOLEX, 847 717 436 RCS CHAMBE-
RY) a été nommé Présidente de la Société
en remplacement de Claude ADELIN, dé-
missionnaire. Pour avis,
L22VE01334



Sébastien YARZABAL
Julien ETCHEVERS
Marie-Bénédicte
COUSTOU - OSPITAL
Notaires associés
Damien LAGAU-LACROUX
Notaire

COSEGA COLONEL DE CHADOIS

Société civile immobilière
Siège social : 5 Rue Paul Bert
24100 BERGERAC
Capital social : 4 573,47 €
318 763 166 RCS BERGERAC

Aux termes de la cession de parts
sociales reçue par Maître Damien LA-
GAU-LACROUX, Notaire à SAINT-PEE-
SUR-NIVELLE (64310) le 30 septembre
2022 a été constatée la démission de
Monsieur Jérôme SERRET, demeurant à
à MEUNG-SUR-LOIRE (45130) 66 route
des Marais, de sa qualité de gérant de la
société.

Modification des statuts en consé-
quence.

Pour avis

Le notaire

L22VE01365

**JURISTES
ASSOCIES**
DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

SOCIÉTÉ MATEMAX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 239.200 Euros
Siège Social : 156 avenue du Maréchal
Juin (24000) PERIGUEUX
RCS PERIGUEUX 411 484 462

Aux termes d'une Assemblée Générale
Extraordinaire en date du 31 août 2022, il
a été décidé :

- d'augmenter le capital social s'élev-
ant à 59.200 euros d'une somme de
180.000 euros, par création de 11.250
actions nouvelles de 16 euros chacune,
portant le capital social à 239.200 euros
divisé en 14.950 actions.

- de déléguer tous pouvoirs au Pré-
sident en vue de constater leur réalisation
définitive.

La réalisation définitive de ces aug-
mentations a été constatée par délibé-
ration du Président en date du 5 octobre
2022 et les statuts mis à jour en consé-
quence.

Pour avis,

Le Président

L22VE01382

TAXI TRELISSACOIS

Société à responsabilité limitée au capital
de 5 000 euros
Siège social : 3 Impasse Marcel ROU-
BENNEBOULAZAC
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
809 861 784 RCS PERIGUEUX

Aux termes du procès verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du 15/
09/2022 il a été décidé de supprimer les
activités de taxi, transport de personnes,
transport de petit colis, messagerie, ces
activités n'ayant jamais existées, le reste
de l'article demeure inchangé. L'article 2
des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

L22VE01391

MCFX

Société civile immobilière
Au capital de 1.500,00 euros
Siège social : 187 rue Combe des Dames
24750 CHAMPCEVINEL
RCS PERIGUEUX 878 434 471

Aux termes de l'AGE du 06.10.2022, il a
été décidé le transfert du social.

Article 4, ancienne mention : le siège
social est fixé à CHAMPCEVINEL (24750)
187 rue Combe des Dames

Article 4, nouvelle mention : le siège
social est fixé à PERIGUEUX (24000) 21
Boulevard de Vésone.

Le dépôt légal sera effectué au RCS
de PERIGUEUX où la société est imma-
triculée.

Pour avis, la gérance.

L22VE01426

« MILHAC AUTOS »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : LA BIERGE - 24470 MIL-
HAC-DE-NONTRON
529 179 665 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 3 Octobre 2022, l'Assemblée Géné-
rale a décidé de transférer le siège social
du LA BIERGE, 24470 MILHAC-DE-NON-
TRON au 1 Avenue de l'Ecole à MIL-
HAC-DE-NONTRON (24470) à compter
du 1^{er} Novembre 2022, et de modifier en
conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L22VE01431



Bertrand CIRON
Notaire Associé
B.P. 21
24330
SAINT-PIERRE
DE-CHIGNAC

AVIS DE DECES D'UN GERANT

Suivant délibération des associés prise
en assemblée générale extraordinaire en
date du 6 octobre 2022, les associés ont
constaté le décès Monsieur Régis Yves
RABEAU, né à PERIGUEUX (24000), le 2
août 1964 co-gérant de la société dénom-
mée L'ALBETIE, Société civile d'exploita-
tion agricole au capital de 2000,00 € dont
le siège est à ROUFFIGNAC-SAINT-CER-
NIN-DE-REILHAC (24580), lieu-dit L'albe-
tie, identifiée au SIREN sous le numéro
511224933 et immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de PERI-
GUEUX.

Et confirmé suite au décès Monsieur
Remy RABEAU en qualité de seul gérant.

Pour avis

Le notaire

L22VE01433



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyaert Dupourqué Barale et Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

SA IMMOBILIERE ASSAS RASPAIL

Société Anonyme
au capital de 163 120 euros
Siège social : Les Ormeaux 24200 VITRAC
582 028 510 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 21/09/2022, la société SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LES ORMEAUX, Société civile immobilière au capital de 2 840 158 euros ayant son siège social situé Les Ormeaux 24200 VITRAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC sous le n° 333 582 351 a, en sa qualité d'actionnaire unique de la société SA IMMOBILIERE ASSAS RASPAIL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SA IMMOBILIERE ASSAS RASPAIL peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis

L22VE01434

SOCIÉTÉ CIVILE DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN

Société Civile
Au capital de 255 352,10 euros
Siège social : 17 Place Gambetta
24100 - BERGERAC
326 431 400 RCS Bergerac

AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant une délibération en date du 15/09/2022, l'AGEX :

1) A approuvé le projet de fusion établi le 13/04/2022 aux termes duquel la SCI LOUGADOIRE, SCI au capital de 161 595,96 euros, ayant son siège social à BERGERAC (24100), 17 Place Gambetta, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 387 515 901 RCS Bergerac et la SOCIÉTÉ CIVILE DU PALAIS CARRIERE, SC au capital de 76 224,51 euros, ayant son siège social à BERGERAC (24100), 17 Place Gambetta, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 326 431 418 RCS Bergerac, sociétés absorbées, ont fait apport à titre de fusion à la SC DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN de la totalité de son patrimoine, l'évaluation du patrimoine ainsi transmis et sa rémunération ; ce projet de fusion ayant été préalablement approuvé par les AGEX des associés des SCI LOUGADOIRE et SC DU PALAIS CARRIERE, sociétés absorbées.

2) A décidé d'augmenter le capital de la SC DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN d'une somme de 124 093,48 euros, par la création de 1 628 parts sociales de 76,22 euros nominal entièrement libérées pour le porter à la somme de 379 445,98 euros ; le montant de la prime de fusion s'élevant à 4 502,52 euros ;

3) A décidé de modifier les articles 6 et 7 de statuts de la société en conséquence.

Pour avis

Le représentant légal

L22VE01438

SCI LOUGADOIRE

Société Civile Immobilière
Au capital de 161 595,96 euros
Siège social : 17 Place Gambetta
24100 - BERGERAC
387 515 901 RCS Bergerac

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 15/09/2022, l'AGEX a décidé :

1) D'approuver le projet de fusion établi le 13/04/2022 avec la SOCIÉTÉ CIVILE DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN, Société civile au capital de 255 352,10 euros, dont le siège social est à la même adresse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 326 431 400 RCS Bergerac aux termes duquel la SCI LOUGADOIRE a transmis à la SC DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 738 parts sociales de 76,22 euros chacune, entièrement libérées.

2) Que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, la société SCI LOUGADOIRE se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.

La fusion et la dissolution de la SCI LOUGADOIRE sont devenues définitives le 15/09/2022, ainsi qu'il résulte des décisions de l'AGEX de la SC DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN.

Pour avis,

le représentant légal

L22VE01439

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AU PARADIS BELGE SARL au capital social de 5000 Euros Siège social : 43 AVENUE DE L'ISLE 24420 SARLIAC SUR L'ISLE SIREN 819788001 R.C.S. PERIGUEUX

Par Assemblée Générale Ordinaire du 30 Septembre 2022, le siège social a été transféré au 1441 route de la Noix 24420 SARLIAC SUR L'ISLE, à compter de cette même date.

Pour avis.

L22VE01502

SOCIÉTÉ CIVILE DU PALAIS CARRIERE

Société Civile Immobilière
Au capital de 76 224,51 euros
Siège social : 17 Place Gambetta
24100 - BERGERAC
326 431 418 RCS Bergerac

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 15/09/2022, l'AGEX a décidé :

1) D'approuver le projet de fusion établi le 13/04/2022 avec la SOCIÉTÉ CIVILE DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN, Société civile au capital de 255 352,10 euros, dont le siège social est à la même adresse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 326 431 400 RCS Bergerac aux termes duquel la SC DU PALAIS CARRIERE a transmis à la SC DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 890 parts sociales de 76,22 euros chacune, entièrement libérées.

2) Que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, la SOCIÉTÉ CIVILE DU PALAIS CARRIERE se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.

La fusion et la dissolution de la SC DU PALAIS CARRIERE sont devenues définitives le 15/09/2022, ainsi qu'il résulte des décisions de l'AGEX de la SC DES 13 ET 15 RUE MAINE DE BIRAN.

Pour avis,

le représentant légal

L22VE01440

SELARL COLONNA D'ISTRIA-CABES- BAGGIO VERLINDEN

Au capital de 358 634 euros
Siège : Boulevard Mallebay
24110 SAINT-ASTIER
RCS PERIGUEUX 814 321 352

DÉCÈS D'UN CO GÉRANT

Suivant l'assemblée générale en date du 21 février 2020, il a été pris acte du décès de Monsieur Romain COLONNA D'ISTRIA, demeurant La Combe 24110 GRIGNOLS en tant que co-gérant.

De ce fait Madame Florence BAGGIO VERLINDEN et Monsieur Jérôme CABES restent seuls co-gérants.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis,

La gérance.

L22VE01451

SCI NININOUCK

Société civile immobilière au capital de 281.000 euros
8, rue Haute Saint Georges
24000 Périgueux
RCS Périgueux : 910 582 121

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'AGE du 3/5/2022 de la société SCI NININOUCK il a été décidé d'augmenter son capital social de 25.290 € pour le porter de son montant de 281.000 € à 306.290 € par la création de 25.290 nouvelles parts d'un euro chacune.

L'article 7 a été modifié en conséquence.

Ancien capital : 281.000 €

Nouveau capital : 306.290 €

Pour avis

L22VE01452



SCP Sandra OUDOT et
Violaine POUSSOU
Notaires associées
9B, avenue Brossard
24200 SARLAT-LA-CANEDA

DEL'COSTER

Société à responsabilité limitée
Capital 8.000,00 euros
Siège : le Pontet
24200 SARLAT-LA-CANEDA
RCS BERGERAC 521 549 683

DEMISSION DU GERANT

Aux termes de l'acte de cession de cession de parts reçu par Me Violaine POUSSOU, notaire à SARLAT-LA-CANEDA, 19 septembre 2022, les associés ont accepté la démission de Mme Myriam DECOSTER de ses fonctions de gérant. Suite à cette démission, M. Frédéric DELEVERS devient seul gérant de la SARL dénommée « DEL'COSTER ».

Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de BERGERAC.

Pour avis. Me Violaine POUSSOU

L22VE01477

CAMPING DE LA BUCHERIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 203, Route de la Peyrière
24470 SAINT SAUD LACOUSSIERE
R.C.S. PERIGUEUX 894 407 923

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 Octobre 2022, les associés ont décidé

de nommer en qualité de cogérants de la société à compter du 01 octobre 2022, Monsieur Nicolas LOPEZ demeurant 203 Route de la Peyrière 24470 St Saud Lacoussière, Monsieur Benjamin LOPEZ demeurant 203 Route de la Peyrière 24470 St Saud Lacoussière, Madame Agathe LOPEZ, née FOUGERE, demeurant 203 Route de la Peyrière 24470 St Saud Lacoussière.

Madame Cindy LOPEZ, née HAMAYA, gérante actuelle, reste également cogérante.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

L22VE01492

SARL HUET DARTENSET

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : Place des Trois Coins- Rue de Latour 24800 THIVIERES
R.C.S. PERIGUEUX 794141275

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2021, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 1^{er} janvier 2022 à :

- Toutes activités de production de vidéos

- Formation auprès des particuliers et des professionnels se rapportant aux domaines de la photographie, édition, communication, vidéos, traitement d'image.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : la société a pour objet

- Toutes activités liées à la photographie

- Toutes activités liées à l'édition

- Toutes activités liées à la communication

Nouvelle mention : la société a pour objet

- Toutes activités liées à la photographie

- Toutes activités liées à l'édition

- Toutes activités liées à la communication

- Toutes activités de production de vidéos

- Formation auprès des particuliers et des professionnels se rapportant aux domaines de la photographie, édition, communication, vidéos, traitement d'image

Par ailleurs, l'assemblée générale a pris acte de la démission à compter du 31 Décembre 2021 de son poste de gérant de Monsieur Michel DARTENSET. Madame Corinne HUET-DARTENSET reste donc seule gérante à compter de cette date.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

L22VE01493

BUEN S'TYLE

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 24 Cours Saint Georges
24000 PERIGUEUX
RCS PERIGUEUX 838083152

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/08/2022, il a été décidé de nommer Mme DANGREMONT Ruth demeurant 280 Route du Pont noir 24330 SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC en qualité de Président en remplacement de Mme KOWAL Claire. Modification au RCS de PERIGUEUX.

L22VE01272

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2022 de la Société **CYS2M SAS**, au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à SAINT PARDOUX LA RIVIERE (24470) Les Levades, lotissement des Sables de Dronne, 838 574 192 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- le capital social a été réduit d'une somme de 3.000 euros pour le ramener de 30.000 euros à 27.000 euros par rachat de 300 actions de 10 euros nominal chacune, jouissance courante lors du rachat, au prix d'environ 86,667 euros par action, soit avec une prime de réduction d'environ 76,667 euros par action. Il sera donc désormais divisé en 2.700 actions d'une valeur de 10 euros chacune

- Les actionnaires peuvent présenter leurs actions au rachat jusqu'au 17 octobre 2022. Si le nombre d'actions présentées au rachat est inférieur au nombre d'actions dont le rachat est proposé, le Président est d'ores et déjà habilité à diminuer le montant de la réduction du capital.

- Les créanciers, dont la créance est antérieure au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2022, peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX dans les délais prescrits à l'article R 225-152 du Code de Commerce, étant précisé que le dépôt du procès verbal a eu lieu le 7 octobre 2022.

Les articles 6 et 7 des statuts seraient modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L22VE01498

TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2022 de la Société **NOVAMIANTE ENVIRONNEMENT**, Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 euros dont le siège social : GAYBAUDS, ROUTE DE BORDEAUX, 24680 GARDONNE, 807 518 436 RCS BERGERAC, les associés ont décidé à compter de ce jour :

- De transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

- Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par :

o un Président : la société H2FER, SARL au capital de 317.866 euros dont le siège social est Les Pinquettes Est, 24240 RAZAC DE SAUSSIGNAC, 911 666 295 RCS BERGERAC

o un Directeur général : Monsieur Sébastien FERRETTI demeurant Les Pinquettes Est, 24240 RAZAC DE SAUSSIGNAC.

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

- Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L22VE01469

DISSOLUTIONS

SCI-LABO-GAMBETTA
Société civile en liquidation
Au capital de 16 800 euros
Siège social et de liquidation :
25bis, Rue Louis Mie
24000 PERIGUEUX
431 584 986 RCS PERIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant acte de décisions unanimes du 15/09/2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur M. Eric CHANSEAU, 40, avenue des Cols Verts - Pyla sur Mer - 33115 LA TESTE DE BUCH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidations et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 25bis, Rue Louis Mie, 24000 PERIGUEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur
22VE05016

LIGEOIS

Société Civile Immobilière
en Liquidation
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 RUE JEAN RABAUD
24160 EXCIDEUILL (Dordogne)
RCS PERIGUEUX : 531 979 342

Suivant l'AGO du 30/09/2022, les associées de la société ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Pour Avis Le Liquidateur.

L22VE01355

CLOTURE DE LIQUIDATION AMIALE DE LA SCI SAINT SERNIN

Par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26.09.2022, les associés de la SCI SAINT SERNIN, dont le siège social est Lieu-dit Saint Sernin 24400 BEAUPOUYET, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n°351907712 au capital de 304.90 €, et dont le siège de la liquidation amiable a été fixé au 23, Rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, ont approuvé les comptes de la liquidation amiable, les honoraires du liquidateur amiable, prononcé la clôture des opérations et donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur amiable. Les comptes seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Pour avis, le liquidateur

L22VE01362

DE FIGUEIREDO FRERES

Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 rue du Maréchal Bugeaud, 24100 BERGERAC (Dordogne)
529 568 289 RCS BERGERAC

Monsieur Filipe DUARTE DE FIGUEIREDO, associé unique et liquidateur, par une décision du 15 septembre 2022, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour 15/09/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BERGERAC.

Pour avis,

Le liquidateur

L22VE01369

SARL GUYMAR. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 €. SIÈGE SOCIAL : La Douelle 24230 MONTAZEAU. RCS BERGERAC 753807783 SIRET 75380778300018. Une assemblée générale extraordinaire en date du 01 juin 2020 a dissous par anticipation la société SARL GUYMAR à compter du 31 décembre 2019 et l'a mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel tel qu'elle l'a organisé. Elle a nommé comme liquidateur M. MARQUETON Guy. Le siège de liquidation est situé au siège social de la société La Douelle 24230 MONTAZEAU. Toute la correspondance concernant la liquidation doit être adressée à : M. MARQUETON Guy Liquidateur de la SARL GUYMAR La Douelle 24230 MONTAZEAU. Le dépôt des actes et procès relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC et en annexe au registre du commerce et des sociétés. Le liquidateur

L22VE01416

SARL GUYMAR. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 €. SIÈGE SOCIAL : La Douelle 24230 MONTAZEAU. RCS BERGERAC 753807783 SIRET 75380778300018. L'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 septembre 2020 a : - approuvé les comptes et la clôture de la liquidation en date du 31 décembre 2019 - donné quitus au liquidateur Le dépôt des actes et procès relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC et en annexe au registre du commerce et des sociétés. Le liquidateur

L22VE01417



64 bis Route de Saint-Aubin
- 33160 Saint-Médard-en-Jalles
Tél. 05 56 05 85 66

HELI PECHE

Société à responsabilité limitée en liquidation
SARL au capital de 7 700,00 euros
Siège social : Béranger Ouest
24230 BONNEVILLE ET SAINT AVIT DE FUMADIERES
RCS DE BERGERAC 440 152 767

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale du 28 JUIN 2022 à 11h00 a approuvé purement et simplement les comptes du liquidateur, déchargé Monsieur PUYTHORAC Daniel de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus pour sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 31 mars 2022.

Les comptes définitifs de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bergerac.

Pour avis et mention.

L22VE01435

LE PETIT MARCHÉ D'AUDREY

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15 000 EUROS
Siège Social : La Picarette
24800 SAINT JEAN DE COLE
RCS PERIGUEUX : 835 191 990

Par décision du 30 septembre 2022 l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30 septembre 2022

- donné quitus au Liquidateur Audrey Kowalski, demeurant la Picarette 24800 Saint Jean de Cole et l'a déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Périgueux.

Mention sera faite au RCS : Périgueux
L22VE01491



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

BRIAND JEAN LOUIS

SARL au capital de 8000 €. Siège social : La Daudie Basse 24330 SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE. RCS PERIGUEUX 453972184

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 08/09/2022 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, M BRIAND Jean Louis demeurant La Daudie Basse 24330 SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022. Radiation au RCS de PERIGUEUX.

L22VE01443

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUYTORAC ET FILS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 30 000 euros
Siège social : 15 rue Chez Videau - 24600 ST MARTIN DE RIBERAC
Siège de liquidation : 15 Rue Chez Videau 24600 ST MARTIN DE RIBERAC
382.430.676 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 7 octobre 2022 au 15 Rue Chez Videau - 24600 RIBERAC, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-François PUYTORAC, demeurant 15 rue Chez Videau - 24600 ST MARTIN DE RIBERAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L22VE01456

ABONNEZ-VOUS !

SARL CILE COMMUNICATION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000.00 euros
Siège Social : 40 Rue Victor Hugo 24000
PERIGUEUX
RCS de PERIGUEUX : 353 338 742

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

OBJET : CESSATION - CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale extraordinaire du 30 septembre 2022 a approuvée les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur, Monsieur Alexandre SOUAL demeurant 40 Rue Victor Hugo 24000 PERIGUEUX, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 septembre 2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au Tribunal de Commerce De Périgueux.

Pour avis,

Le Liquidateur

Alexandre SOUAL

L22VE01468

LOCATIONS GERANCES



AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

BOPREDIS

SAS au capital de 152.000 €
497, le Clauzel - 24220 St Cyprien
449.548.338. R.C.S. Bergerac

LOCATION GÉRANCE

Le contrat de location-gérance signé entre la société **BOPREDIS** (449.548.338 R.C.S. Bergerac) et la société **SUPER-MARCHE LE CLAUZELS** (326.344.306 R.C.S. Bergerac) le 01/10/2007 devant expirer le 31/01/2009 a été renouvelé :

- Par avenant du 15/01/2009 pour une durée expirant le 02/10/2009,

- Par avenant du 02/10/2009 pour une durée expirant le 31/01/2017,

- Par avenant du 01/01/2017 pour une durée expirant le 30/09/2017,

- Par avenant du 29/09/2017 pour une durée expirant le 30/09/2020,

- Par avenant du 29/09/2020 pour une durée expirant le 31/10/2020.

Le contrat de location-gérance a ainsi pris fin le 31/10/2020, la société SUPER-MARCHE LE CLAUZELS ayant repris la gestion de son fonds.

Pour avis,

L22VE01394

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES POUR
ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

FONDS DE COMMERCE



AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 28 septembre 2022, enregistré le 04 octobre 2022, au SPFE de Périgueux, dossier 2022 00091122 réf 2404P01 2022 A 01532

La Société **MB RESTAURANT**, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, sise Le Bourg, 24170 SAINT-LAURENT-LA-VALLEE immatriculée au RCS de BERGERAC n°839 440 682

A cédé à

La Société **LE BISTROT DE LA VALLEE**, Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €, sise Le Bourg, 24170 SAINT-LAURENT-LA-VALLEE immatriculée au RCS de BERGERAC n°918 996 430,

Son fonds de commerce de bar/restaurant qu'elle exploitait à SAINT-LAURENT-LA-VALLEE (24170) Le Bourg, sous l'enseigne MARIA BONITA

Cette vente a été consentie au prix de 43.000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 9 000 € et aux éléments incorporels pour 34 000 €

L'entrée en jouissance est le 28 septembre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, et toutes les correspondances seront reçues, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet de Me Gerfaut PRUVOST, 23 rue de la République, 24260 LE BUGUE.

Pour avis,

L22VE01482

AUTRES ANNONCES



SCP Sandra OUDOT et
Violaine POUSSOU
Notaires associées
9B, avenue Brossard
24200 SARLAT-LA-CANEDA

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} avril 2003, **Mme Raymonde BESSE**, demeurant à BEYNAC-ET-CAZENAC (24220) 2336 route du Château Née à SARLAT-LA-CANEDA (24200), le 20 septembre 1926. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à BEYNAC-ET-CAZENAC (24220) le 2 mars 2022 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Violaine POUSSOU le 22 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Le Greffe du TGI de BERGERAC a accusé réception le 3 octobre 2022 de la copie authentique dudit acte.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste GUILLAUME Notaire. Référence CRPCEN : 24098, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22VE01484

AVIS DE SAISINE DE LAGATIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2018, **Monsieur André Michel Charles DUBREUIL**, en son vivant artisan d'art, demeurant à MAREUIL EN PERIGORD (24340) Le Chavan route de Fontaine, né à LYON 6^{EME} ARRONDISSEMENT (69006), le 4 janvier 1951, célibataire, décédé à SAINT-MICHEL (16470) (FRANCE), le 9 avril 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nicolas PEAN, notaire à BORDEAUX, le 25 juillet 2022 dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX le 4 août 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Grégory SEPZ, notaire à BORDEAUX, 266 rue Judaïque, référence CRPCEN : 33137 : en cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

L22VE01393

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 21 septembre 2022)

CONTOU (nom d'usage VANIER) Martine, 49 Rue de la République, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 329 134 860. Agent Immobilier., Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

12401526589585

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 28 septembre 2022)

SAS ACIAM, 211 Avenue Brame, 59100 Roubaix, RCS LILLE METROPOLE 881 209 647. Prêt à porter féminin et accessoires. Jugement du Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 28-09-2022 a prononcé la conversion en liquidation judiciaire sous le numéro 2022/544 désigne comme liquidateur : la SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES prise en la personne de Maître ARAS Michaël 58 Avenue Guynemer 59700 Marcq-en-Baroeul et la SELARL PERIN BORKOWIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8^{ème} étage 59976 TOURCOING Cedex, met fin à la mission de l'administrateur : la SELARL 2M & ASSOCIES prise en la personne de Me MARTINEZ Carole, la Société AJILINK LABIS-CABOOTER prise en la personne de Me Vincent LABIS et la SELARL 2M & ASSOCIES prise en la personne de Me PACE Marine à la fin de la poursuite d'activité et autorise le maintien de l'activité jusqu'au 01-10-2022.

12401526839692

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 septembre 2022)

Parution complète de jugement du 06/09/2022. Clôture pour insuffisance d'actif de la société L.M.T.P. (SARLU) - RCS PERIGUEUX 434 190 591 - La Tuilière - location de matériels et terrassement - 24350 La chapelle Gonaguet et de M. CURATEAU David, Laurent - 3 rue Henri Guillaumet - 24750 Trélissac

L22VE01352

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 septembre 2022)

Parution complète de jugement du 06/09/2022. Clôture pour insuffisance d'actif de M. FONTAINE Clément - 797 444 395 RM 24 - La Fargnerrie - couvreur - 24330 Saint-Pierre-de-Chignac et de MELLE JEGARD Cécile - La Fargnerrie 24330 Saint-Pierre-de-Chignac

L22VE01351

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 septembre 2022)

Parution complète de jugement du 06/09/2022. Clôture pour insuffisance d'actif de La société COLIBRI (SARL) - RCS PERIGUEUX 450 485 966 - Les Farges - jardinerie animalerie - 24700 Montpon Menesterol et de la SCI DU PETIT JARROUTY (SC) - RCS PERIGUEUX 441 051 612 - Location de terrains et d'autres biens immobiliers - Les Farges 24700 Montpon Menesterol

L22VE01353

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 septembre 2022)

Parution complète de jugement du 06/09/2022. Clôture pour insuffisance d'actif de M. LAPEZE Olivier - RCS PERIGUEUX 524 837 176 - Lieu-Dit Le Bourg - restaurant bar épicerie - 24160 Anlihiac et de MME LAPEZE Elise - Lieu-Dit les Gauleix 24160 Anlihiac

L22VE01127

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-METROPOLE

ACIAM (SAS)

Siège : 211 Avenue Brame 59100 Roubaix (RCS 881 209 647)

Établissements secondaires : Centre Commercial Auchan Marsac sur l'Isle 24430 Marsac-sur-l'Isle - Centre Commercial la Feuilleraie 24750 Trélissac

Jugement du Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 28-09-2022 a prononcé la conversion en liquidation judiciaire sous le numéro 2022/544 désigne comme liquidateur : la SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES prise en la personne de Maître ARAS Michaël 58 Avenue Guynemer 59700 Marcq-en-Baroeul et la SELARL PERIN BORKOWIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8^{ème} étage 59976 TOURCOING Cedex, met fin à la mission de l'administrateur : la SELARL 2M & ASSOCIES prise en la personne de Me MARTINEZ Carole, la Société AJILINK LABIS-CABOOTER prise en la personne de Me Vincent LABIS et la SELARL 2M & ASSOCIES prise en la personne de Me PACE Marine à la fin de la poursuite d'activité et autorise le maintien de l'activité jusqu'au 01-10-2022.

L22VE01358

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

BURTON (SAS)

Siège : 14/16 Boulevard POSSENONNIERE 75009 Paris 9^e Arrondissement (RCS 318 148 467)

Établissement secondaire : 18 Place BUGEAUD 24000 Périgueux

Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 03/10/2022 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202201887 et a désigné administrateur : SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdureau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Julia Ruth 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, et a ouvert une période d'observation expirant le 03/04/2023, les déclarations des créanciers sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture.

L22VE01359

AVIS

AVIS

Par jugement en date du 03 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a converti la procédure de redressement judiciaire en LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE à l'égard de : la **S.C.E.A. LES ECURIES DU CLOS FAURE**, ayant son siège Clos Fauré - 24390 TOURTOIRAC. Activité : Elevage de chevaux - Centre équestre. LIQUIDATEUR : S.C.P. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01421

AVIS

Par jugement en date du 03 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : l'Association **CENTRE INTER-REGIONAL POUR LA CONSERVATION DES ANIMAUX SAUVAGES**, ayant son siège Lieudit Le Claud - 24320 LA TOUR BLANCHE CERCLES. Activité : parc zoologique et centre de formation. A constaté la cessation des paiements au : 24 août 2022. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.C.P. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.C.P. LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01425

Par jugement en date du 03 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire après résolution du plan de sauvegarde à l'égard de : M. Cyril HARMATT demeurant «La Tannerie» - 24320 ST PAUL LIZONNE. Activité : Exploitation agricole. A constaté la cessation des paiements au : 06 avril 2022. MANDATAIRE JUDICIAIRE : SCP L.G.A. 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SCP L.G.A., sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01427

AVIS

Par jugement en date du 03 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE après résolution du plan de redressement judiciaire à l'égard de : la **S.C.I. LE CHEMIN DES NUAGES BLANCS**, ayant son siège social Lieudit Rhins - 24300 ABJAT SUR BANDIAT. Activité : Acquisition, administration et gestion de tous immeubles Date de cessation des paiements au : 10 juillet 2022. LIQUIDATEUR : SCP L.G.A. 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SCP L.G.A., sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L22VE01428

don't l'objet social est la location meublée avec ou sans prestations para hôtelières ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes, dont le gérant est Madame Victoria SWETMAN épouse EARTHEY demeurant 17 Rue de l'Ancienne Poste 47290 MONBAHUS, et dont la durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

L22VE01340

Aux termes d'un ASSP en date du 04/10/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE TERROIR DE LA BARRIERE

Objet social : - La distribution d'aliments et fournitures pour l'agriculture et l'élevage, - la prestation de service, le conseil pour l'agriculture et l'élevage, - l'achat vente de tous produits pour l'agriculture et l'élevage, de tous produits du terroir.

Siège social : 4134 Route du Château de Laval, 47140 TRENTELS

Capital : 100 €
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : Mme GRANICZNY Véronique, demeurant 4134 Route du Château de Laval, 47140 TRENTELS

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Cession libre par associé unique. Si plusieurs associés, toute cession est soumise à agrément.

L22VE01364

Président : Mme Nathalie LACOSTE, 47310 ESTILLAC, née le 24 octobre 1979 à AGEN, demeurant 8, allée du Moussat, de nationalité française,

Directeur Général : M Raphaël BOUMATI, né le 17 juin 1981 à LIMOGES (87), demeurant 8, allée du Moussat, 47310 ESTILLAC, de nationalité française.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01380



Par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **PROMA**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL 400.000 euros

SIEGE : 1264 route de Jourdan 47360 FREGIMONT OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La détention, l'acquisition, la vente, l'échange de droits sociaux ou de titres, la gestion, la mise en valeur ainsi que toutes opérations juridiques ayant pour objet des droits sociaux ou des titres, en France comme à l'étranger, directement ou par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet.

- L'exercice de tous mandats sociaux.

- Toutes activités des sièges sociaux : audit, conseil et assistance aux entreprises en matière de gestion et d'exploitation, planification stratégique et organisationnelle, planification et la budgétisation financières, les objectifs et les politiques de marketing et de développement, la gestion des ressources humaines, etc.

- La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus, notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables, informatiques, immobilières au profit de ses filiales ou sous-filiales, ainsi qu'en matière de recherches et de développements techniques et/ou commerciaux, tous travaux de documentation et de recherche, de veille stratégique, etc

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'action, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Jean-François PROVENT, demeurant au 1264 route de Jourdan 47360 FREGIMONT

DIRECTEUR GENERAL : Madame Mireille PROVENT, demeurant au 1264 route de Jourdan 47360 FREGIMONT

IMMATRICULATION : au RCS de AGEN Pour avis,

L22VE01390



SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESTILLAC du 1^{er} octobre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **PRO FACILITY SERVICE**

Siège : 8, allée du Moussat, 47310 ESTILLAC

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 6 000 euros

Objet : Services et prestations pluridisciplinaires liés à la bonne gestion opérationnelle et stratégique des entreprises ; Gestion des services généraux d'entreprises, de leur immobilier d'exploitation, de leurs prestataires, de leur personnel et exercice de toutes fonctions supports destinées à créer un environnement de travail propice au développement d'une entreprise ; Mise en place de toutes mesures destinée au Respect des réglementations par les clients de la Société. Ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : La cession d'actions et valeurs mobilières donnant accès au capital, à titre onéreux ou gratuit, à quelque personne que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L22VE01424

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NERAC en date du 20/09/2022, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HF DIFFUSION POSE,

Siège social : 26 avenue Georges Clémenceau, NERAC (Lot et Garonne)

Objet : La société a pour objet, en France comme à l'étranger, l'achat, la vente et la pose :

- de toutes menuiseries bois, PVC, aluminium, notamment volets, stores, parquets, lambris et tous agencements, que ce soit pour l'intérieur ou l'extérieur, de vérandas, de vitrine, de tous systèmes de fermeture, portails, clôtures et tous automatismes y afférent,

- l'achat et la vente de tous les matériaux nécessaires aux activités ci-dessus,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Frédéric HEMERY, demeurant 206 rue du Hameau de Goulard, Ste COLOMBE EN BRUILHOIS (Lot et Garonne),

Monsieur Gaël GARBINO, demeurant 8 lotissement des Jardins, LAYRAC (Lot et Garonne),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés d'AGEN,

Pour avis
22VE05059

Aux termes d'un acte authentique, reçu par Maître Fanny PEZE, Notaire à CORMEILLES-EN-PARISIS (95240), 24 Boulevard Clémenceau, en date du 26/09/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

TOMMY & CO

Forme : Société civile immobilière

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente -exceptionnelle- de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit de tous biens immobiliers au profit de l'un ou plusieurs des associés.

Siège social : 650 route de Cazeneuve Lieudit Mauriac, 47110 DOLMAYRAC.

Capital : 540 000 €.

Gérance : GROSJEAN-PASUT Thomas demeurant 140 route de la Reine 92100 BOULOGNE BILLANCOURT ; PASUT Claire demeurant 650 rte de Cazeneuve - Mauriac 47110 DOLMAYRAC ;

Cession de parts : agrément préalable

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

L22VE01335

Par acte sous seings privés des 19, 25 et 28/09/2022, il est constitué une SARL dénommée **CARTHAGE** au capital de 1 200 €, dont le siège social est 17 Rue de l'Ancienne Poste 47290 MONBAHUS,



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à AGEN du 04/10/2022, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TAXI LUDI-VINE** ;

Siège social : 268 chemin de Lafaisande, 47310 LAPLUME ;

Objet social : L'activité de taxi, le transport de personnes par taxi ; Transport Public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places pour les entreprises de taxi conducteur compris ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Gérance : Mme Ludvine SOULIES épouse DESSEAUX, demeurant 268 chemin de Lafaisande 47310 LAPLUME, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
22VE05074

L'ESTANQUET

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 16, Place de l'Hôtel de Ville
47360 PRAYSSAS
En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 octobre 2022, il a été constituée une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : L'ESTANQUET

Forme Juridique : SARL

Capital : mille euros (1.000 €) en numéraire

Siège Social : 16, Place de l'Hôtel de Ville - 47360 PRAYSSAS

Durée : 99 années

Objet : L'exploitation d'une activité restauration traditionnelle, brasserie, bar, vente à emporter de denrées alimentaires, organisation d'événements

Gérante : Madame Sonia BENASSY née BOUSAC, née le 17 juillet 1984 à MONTAUBAN (82), de nationalité Française, demeurant 10, Chemin de Sarraillé - 47360 PRAYSSAS

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN

Pour avis, la Gérance
L22VE01403



Aux termes d'un acte authentique reçu le 27/09/2022 par Maître Alexandra ALZIEU-BLANC, Notaire à DAMAZAN (47160) - 12 Place Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI ECLM**

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particu-

lièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'il se trouvent situés ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ; toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie d'hypothèque pour autrui.

Siège social : 8 Place Armand Fallières, 47160 DAMAZAN

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : Mme CASSAGNE Elodie, demeurant Côte de Bernard, 47160 DAMAZAN

Clause d'agrément : Cession libre entre associés et leurs descendants. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément de la société.

L22VE01453



JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d'Avocats Interbarreaux
52 rue du Docteur Courret
47200 MARMANDE
05-53-76-06-06

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARMANDE du 07/10/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique,

Dénomination sociale : **MLM GARONNE**,

Siège social : 54 rue Gambetta, 47400 TONNEINS,

Objet social : Réparation et distribution de cycles, motocycles, matériels de motoculture, pièces détachées et accessoires neufs et d'occasion,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,

Capital social : 5 000 €,

Gérance : M. Mathieu LE MAB, demeurant 195 rue André Thevet 47400 FAUILLET, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L22VE01487

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE

05 56 52 32 13



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/09/2022 à REAUP LISSE (47), il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **SCI MAMA** / Siège social : 2360 route de Guillemont 47170 REAUP LISSE / Capital : 1 000 € composé d'apports en numéraire / Objet : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement / Durée : 99 ans / Gérance : M Fabien PREVITALI demeurant 2360 route de Guillemont 47170 REAUP LISSE a été nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée / Clause d'agrément : L'agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social est requis pour toutes cessions et transmissions de parts sociales/Immatriculation au RCS d'Agén / Pour avis.

L22VE01488

CONSTITUTION SAS LOT ET GARONNE DEVELOPPEMENT

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2022 il a été constituée une SAS dénommée : **LOT ET GARONNE DEVELOPPEMENT**,

Capital social : 3 000 000 €,

Siège social : 6 bis bd Scaliger, Hôtel du Département, Espace Scaliger, 47000 AGEN

Objet social : Réalisation d'opérations immobilières et notamment : l'acquisition, la prise en location, la division, la construction, la rénovation, la promotion immobilière, l'administration, la gestion, l'aliénation par voie de vente ou d'échange, d'apport ou autrement, et l'exploitation et la gestion par tous moyens notamment par voie de location ou sous-location, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis à usage artisanal, commercial, tertiaire, industriel et plus accessoirement de logement pour le besoin des opérations immobilières ; la participation par tous moyens dans des sociétés ou groupements existants ou à créer ayant un objet se rattachant à des activités immobilières similaires à l'objet principal immobilier de la société, ou de nature à favoriser le développement de ses affaires, ainsi que la gestion par tous moyens de ces participations notamment par voie de cession, d'échange, d'apport, ou autrement ; la conclusion de toute convention de financement pour les besoins de la réalisation des objets ci-dessus selon les conditions du marché, et notamment la conclusion de tout emprunt bancaire et de toute convention d'avance en compte courant, ainsi que l'octroi ou l'obtention de toute garantie consentie pour l'obtention de ces financements ; la réalisation de toute étude en lien avec son objet social. La Société interviendra, notamment, en territoires dits « détendus » et pour accompagner les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Président : La société « Société d'Aménagement de Lot et Garonne » (SEM 47), S.A. d'Economie Mixte Locale, au capital de 1 268 037,50 €, ayant son siège social 6 bis, Bld Scaliger, Hôtel du Département, Espace Scaliger 47000 Agen, immatriculée au RCS d'Agén, sous le n°325 517 795, représentée par Monsieur Cyril GALTIE, D.G.D demeurant 9, rue Londrade 47000 Agen.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS

Commissaire aux comptes : Cabinet AVIANO & Associés - 1, rue Félix Aunac à Agen (47000)

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Soumise à agrément sauf cas de transmission libre.

Pour avis et mention, Le Président

L22VE01495

MODIFICATIONS

DE VALPRES

SCEA au capital de 50 000€
Siège social : 8267 avenue des Pyrénées,
Valpres Courberie
47330 CASTILLONNES
378 236 814 RCS AGEN

DEMISSION D'UN COGERANT

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2021, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mr ERIC PAILLE de démissionner de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/2021. Pour avis, la Gérance

L2200853

SELARL DU DOCTEUR OLIVIER BET-TEMBOURG
Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée
au capital de 380.000 euros
Porté à 600.000 euros
Siège social : Clinique Esquirol-Saint Hilaire –
1, rue du Docteur et Madame Delmas –
47000 AGEN
824 541 874 R.C.S. AGEN

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 23 septembre 2022, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 220.000 euros, pour être porté de 380.000 euros à 600.000 euros, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « report à nouveau », et par élévation du montant nominal de chaque part sociale de 380 euros à 600 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La gérance.

L22VE01319

BULKIT SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 113.000 euros
Ramené à 11.300 euros
Siège social : ZA Barailous
380 Route de Manset
47260 GRANGES-SUR-LOT
487 756 470 R.C.S. AGEN

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 26 septembre 2022 :

- que le capital social a été réduit d'une somme de 101.700 euros pour être ramené de 113.000 euros à 11.300 euros par réduction de la valeur nominale de chaque action de 10 euros à 1 euro.

- que l'adresse du siège social est rectifiée de 378 route de Manset – ZA Barailous – 47260 GRANGES-SUR-LOT à 380 route de Manset – ZA Barailous – 47260 GRANGES-SUR-LOT

Les articles 4, 6, et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : le Président

L22VE01323



Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr
cabinet-silva/

SCI ERBE

Société civile au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Bourg-47200 VIRAZEIL
428 877 161 RCS AGEN

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 24 septembre 2016 réitérée par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Dominique RIBEREAU, demeurant 9 Rue des Lise-rons 33700 MERIGNAC pour une durée illimitée à compter du 24 septembre 2016.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L22VE01336



Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 septembre 2022 de la Société **TEKA DIFFUSION**, Société par actions simplifiée au capital de 10 500 euros, siège social sis lieu-dit Ferron RN113, 47400 TONNEINS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 522 001 965 RCS AGEN, il résulte que :

La Société T2R HOLDING, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis 1 rue du plaisir, 47400 TONNEINS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 918 012 980 RCS AGEN, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société LVF HOLDING, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01372



6 ZA de Cabarrot - 82400 GOLFECH
Tel 05.63.29.43.10
Email golfec@fidsudcdba.fr
WWW.FIDSUDCDBA.FR

KCREATIONS SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : Le Petit Marché Chemin de Lafox 47240 LAFOX
RCS AGEN 900 324 955

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22VE01381



EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

CLEAN., SAS au capital de 2 000 €, Siège social : 6 rue de Saint Exupéry, 47550 BOE 908 044 134 RCS AGEN. Aux termes d'une AGE en date du 15/09/2022, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : L'activité de transporteur public routier de marchandises ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes. L'art 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'AGEN. Pour avis, Le Président.

L22VE01383

ALTT. SCI au capital de 900 €. Siège social : LD LADIGNAC, 47140 TRENTELS. 523 569 697 RCS d'AGEN. Le 04/10/2022, l'AGE a décidé de nommer gérant, M. Adrien PERLOT 5 pl Jean Jaurès, 34000 MONTPELLIER en remplacement de M. Thierry PERLOT. Mention au RCS d'AGEN L22VE01387



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

GROUPE AUGUSTA

Société par actions simplifiée
A capital variable
Siège social : 3, route d'Astaffort
47310 LAMONTJOIE
830 632 782 RCS AGEN

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 26/09/2022, l'associé unique a nommé la société SOLA2C, EURL située 23, Boulevard Henri Sizaire 81100 CASTRES, immatriculée 799 097 225 RCS CASTRES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société HL EXPERTISE, SAS située 23, Boulevard Henri Sizaire 81100 CASTRES, immatriculée 821 588 993 RCS CASTRES, démissionnaire et de nommer Jean-François RICHARD, domicilié 81100 CASTRES, 23, boulevard Henri Sizaire, commissaire aux comptes suppléant.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01400

AGRANIX

Société par actions simplifiée Au capital de 94.581 euros
ZAC de Nombel 4 7110 Sainte-Livrade-sur-Lot
423 708 528 R.C.S. Agen

Le 30/09/2022 l'Associé unique a décidé, conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, de poursuivre l'activité de la société malgré les pertes.

L22VE01418



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28 septembre 2022, l'associé unique de la Société **HORTIVISION**, Société à responsabilité limitée au capital de 52 000 euros, ayant son siège social sis ZAC de Fals - As Castagnès - 47220 FALS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 518 227 210 RCS AGEN, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 52 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée,

la Société était gérée par Monsieur Pierre RAMIS et Monsieur Gael RAMIS.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La Société RPGE INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros, ayant son siège social siège ZAC de Fals - As Castagnès - 47220 FALS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 844 282 988 RCS AGEN.

Représentée par Monsieur Pierre RAMIS et Monsieur Gael RAMIS.

Pour avis

La Gérance

L22VE01430



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2022, l'assemblée générale extraordinaire de la Société **SCI BELFORT IMMO**, Société civile immobilière au capital de 100 000 euros, ayant son siège social Marché d'intérêt National - 47000 AGEN, 903 955 946 RCS AGEN, a décidé de nommer en qualité de Cogérant la société ONDINA CAPITAL S.L. (Société de droit espagnol), Société au capital de 57 786 490,24 euros, ayant son siège social ALHAMA DE MURCIA, AUTOVIA DEL MEDITERRANEO KM 596, titulaire du code d'identification fiscale B73047680 et de l'EUID ES30011.000117533, ayant pour représentant légal Monsieur Jose ESTEBAN CONESA ALCARAZ, pour une durée illimitée, en remplacement de la Société KRONE-MUR SERVIFRIO SL, démissionnaire.

POUR AVIS

La Gérance

L22VE01432



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

RESIDENCE DE LA CASE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
(en cours d'augmentation)
Siège : 1, Allée de Lacaze
47510 - FOULAYRONNES
902 269 067 RCS AGEN

Aux termes d'un acte authentique en date du 30.08.2022, le capital de la société a été porté de 1.000 Euros à 241.000 Euros par voie d'apport immobilier en nature.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L22VE01437



NOMINATION GERANCE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE SAINT GEMME, GFA au capital de 41 161,23 €, Siège social : « Ste Gemme » - Bajamont, 47480 PONT DU CASSE, 402 404 354 RCS AGEN.

Suivant AGE en date du 03/10/2022, la collectivité des associés a décidé :

* De constater la conversion du capital social de la société en euros pour le porter de 270 000 francs à 41 161,23 euros.

* De nommer Mme Aurélie NANTOU, demeurant à Ste Gemme - 47480 BAJAMONT, en qualité de cogérante de la société pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis, La Gérance.

L22VE01446

SOCIETE PRE VERT

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable
Siège Social : 6 Impasse de Trignac
47240 CASTELCULIER
452 286 826 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie à titre Extraordinaire, en date du 23 septembre 2022, il résulte que :

Mme Nathalie, Christine AZORIN, demeurant 262 Rue du Belvédère 47220 SAINT-SIXTE, a été nommée à compter du 23 septembre 2022, en qualité de gérante, en remplacement de M. Mathias BOUFFIES et M. Cédric ROUTOULP, cogérants démissionnaires.

Pour avis, la Gérance

L22VE01470

FI PROJET 31
SAS au capital de 10.000 €
ZAC des Champs de Lescaze 47.310
Roquefort
829 599 851 RCS AGEN

Suivant décision du 05 10 22 et à compter de cette date la dénomination est REDEN PARTICIPATIONS 6 et a été nommé Président, en remplacement de RS PROJET CRE 4, REDEN SOLAR, SAS au capital de 50.514.572,87€ ZAC des Champs de Lescaze 47310 Roquefort 500 661 806 RCS AGEN.

L22VE01360

FINANCIERE OPALE

Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : Lieu-dit Moulins,
47170 POUDENAS
522 426 725 RCS AGEN

AVIS

Par une délibération en date du 30 septembre 2022 l'assemblée générale a constaté que les mandats de la société ASTOUX ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Janine GARDERES, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes. Pour avis,

L22VE01486

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC
381 561 844 R.C.S. Agen

Aux termes du procès-verbal du 13 Juillet 2022, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, ce jour :

Sylvain THEON, né le 26 Septembre 1986 à SAINT NAZAIRE (44), domicilié 21 rue Clément 33000 BORDEAUX, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Michel CLAIREFOND, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de AGEN

Pour avis,

L22VE01494

DISSOLUTIONS



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

LE VIEUX VILLAGE

Société à responsabilité limitée
A CAPITAL VARIABLE
SIEGE SOCIAL : 8, PLACE JASMIN
47000 AGEN
798 245 437 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPEE

Aux termes de l'AGE en date du 30.04.2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommée en qualité de liquidateur : Monsieur Jérôme DELBOS demeurant à 47510 FOULAYRONNES, 1247, Route des Moulins, lieu-dit « Lasbordes »,

avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspondance pourra être adressée.

L22VE01338

EPICERIE & CAFE
CHEZ STELLA

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 €
Siège social : 14 rue Bernard Vigneau
47700 ANTAGNAC
RCS AGEN 881 553 630

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE des associés en date du 30/09/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2022 et sa liquidation amiable. Elle a désigné en qualité de liquidateur Mme Estelle LEMOZY demeurant la petite Lande 47700 ANTAGNAC en lui conférant les pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les

actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, le Liquidateur
L22VE01339



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

LE VIEUX VILLAGE

Société à responsabilité limitée
A capital variable
Siège : 8, Place Jasmin
47000 AGEN
798 245 437 RCS AGEN

CLOTURE DE
LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 31.05.2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS de AGEN.

L22VE01397

SCI
D'INVESTISSEMENT
BRISSET

Société Civile Immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 5 place J.B.Durand
47000 AGEN
R.C.S : AGEN 409 616 794

Par décision de L'AGO en date du 30 septembre 2022, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus à la liquidatrice, Madame Aurore BRISSET, 29 route de Co-card, 47310 ROQUEFORT, pour sa gestion et la décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations

de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Agen
L22VE01404

BARRIO MIO

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 Euros
Siège social : lieu dit Marède 47430
CALONGES
RCS AGEN 504 616 517

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique en date du 30/09/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2022 et sa liquidation amiable. Il a désigné en qualité de liquidateur M. Ohan MARAS en lui conférant les pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur situé à CALONGES (47430) lieu-dit Marède 262 route du Mas d'Agenais

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, le Liquidateur
L22VE01479

FONDS DE COMMERCE

Maître Denis ORIFELLI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Denis ORIFELLI et Sylvie ORIFELLI-TEILHET », titulaire de deux Offices Notariaux, l'un à SAINTE BAZEILLE (47180), l'autre à MARMANDE (47200)

CESSION DE
BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte reçu par Maître Denis ORIFELLI, Notaire Associé à SAINTE BAZEILLE (47180), le 30 Septembre 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AGEN 1, le 06/10/2022, Dossier 2022 00062011, référence 4704P01 2022 N 01097, a été cédée une branche d'activité par :

La Société dénommée **SAS FPVG**, Société par actions simplifiée, au capital de 2 000 €, dont le siège est à SAINT-MARTIN-PETIT (47180) lieu-dit La Sablette, identifiée au SIREN sous le numéro 823918669 et immatriculée au Registre

du Commerce et des Sociétés de AGEN.

A la Société dénommée **FLORAVAL**, Société à responsabilité limitée, au capital de 502 500,00 € dont le siège est à SAINT-MARTIN-PETIT (47180) 482 route de Lardan, identifiée au SIREN sous le numéro 909335507 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

La branche d'activité d'achat et revente de fleurs, plants, arbres et arbustes aux grossistes exploitée à SAINT MARTIN PETIT (47180), et pour laquelle le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AGEN, sous le numéro 823918669.

Moyennant le prix principal de CENT VINGTNEUF MILLE CENT EUROS (129 100,00 EUR) :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DIXHUIT MILLE DEUX CENTES EUROS (78 200,00 EUR),

- au matériel pour CINQUANTE MILLE NEUF CENTES EUROS (50 900,00 EUR).

L'entrée en jouissance a été fixée au 30 septembre 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Denis ORIFELLI, 4 place Clément Sigalas (47180) SAINTE BAZEILLE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L22VE01475

AUTRES ANNONCES



Jean-Luc SENTENAC
Alexandra ALZIEU-BLANC
Romain DAROS
Notaires associés
Audrey SAINT-MARC
Notaire

DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 01 février 2022, Mademoiselle Patricia Monique LAMONACA, née à GRENOBLE, le 08 décembre 1962, demeurant à RAZIMET (47160), Le Moulin de l'Hoste, aux Pountets, célibataire, décédée à BORDEAUX, le 14 juillet 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Alexandra ALZIEU-BLANC, suivant procès-verbal en date du 06 octobre 2022, dont une copie authentique a été adressée au Tribunal Judiciaire d'AGEN, le 07 octobre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN (47160), BP 10 - 12 Place Armand Fallières, notaire chargé du règlement de la succession.

22VE05076

SARL GARONNE
ACTES & CONSEILS
NOTAIRES ASSOCIESAVIS DE DEPOT DE
TESTAMENT

Par testament olographe en date du 3 avril 2018, Madame Stéphanie RAYNAL, née à AGEN, le 24 février 1976, demeurant à PONT DU CASSE (47480), 4 rue du Soleil Couchant, célibataire, décédée à AGEN, le 11 mars 2022, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me André LEVET, notaire au PASSAGE d'AGEN (47520) 182 avenue Michel Ricard, suivant procès-verbal en date du 4 octobre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me André LEVET, notaire au PASSAGE d'AGEN, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour insertion.

Le notaire

L22VE01389



POUR RECEVOIR LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe du 15 avril 2014, **Madame Raymonde Paulette SOURBE**, veuve de Monsieur Louis Eugène Arsène Félix **GANDEMER**, née à CARBON BLANC (33560) le 15 mai 1924 et demeurant à AGEN (47000), Rue Roland Gourmy, Résidence Les Magnolias, décédée à AGEN (47000) le 1^{er} mars 2022, a consenti un legs universel au profit de Madame Marie-Christine GUILLO, née SOURBE.

Ce testament a été déposé aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent DEJOIE, notaire à VERTOU (44120), 17 Rue de la Garenne, le 29 août 2022, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire d'AGEN le 16 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine compte-tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritier réservataire.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître DEJOIE, notaire à VERTOU, chargé de la succession (référence CRPCEN 44044).

Pour avis.

Maître Laurent DEJOIE

L22VE01505

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 octobre 2022)

SARL CCDS CEDRIC CLEMENT DA SILVA, Rue Georges Charpak, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 508 060 720. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Septembre 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_494

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 octobre 2022)

SAS JECHANGE.FR, Bâtiment Alpha-gro Lieu-Dit Lasserre, 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agen 493 542 880. Autres activités informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Septembre 2022, désignant administrateur FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIK 76, Cours Georges Clémenceau - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : Assistance, mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_495

SAS BILSON DATAMINING, Bâtiment Alpha-gro Lieu-Dit Lasserre, 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agen 509 957 023. Activités de centres d'appels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Septembre 2022, désignant administrateur FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIK

SAS CABINET PUJOL - CREDIT UNIQUE, Alphagro 1, Agropole Zone Industrielle de Lasserre, 47310 Estillac, RCS Greffe de Bordeaux 421 529 751. Intermédiaire en opérations de banque et de services de paiement, mandataire de banque non exclusif, courtier en opérations de banque et ser. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Septembre 2022, désignant administrateur FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIK 76, Cours Georges Clémenceau - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : Assistance, mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_497

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SAS AGENCES CABINET PUJOL, Alphagro 1, Agropole Zone Industrielle de Lasserre, 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agen 502 490 097. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIK 76, Cours Georges Clémenceau - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_498

(Jugement du 06 octobre 2022)

SAS CABINET PUJOL ASSURANCES, Alphagro 1, Agropole Zone Industrielle de Lasserre null, 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agen 533 230 231. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIK 76, Cours Georges Clémenceau - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_499

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 octobre 2022)

SARL BOULANGERIE PATISSERIE MEILLIER, Rue de la Myre Mory-Res Beausejour, 47140 Saint-Sylvestre-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 534 605 159. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.
2022_4701_500

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**

Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**

Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**

Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,

Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,

Nelly **BETAÏLLE**, Jonathan **BITEAU**,

Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**,

Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**

& Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :
Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU**,
Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

Secrétariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

ROUTAGE : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,50 €

Abonnement 1 an : 40 €

Membre RésoHebdoEco



COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS

TAUX D'INTÉRÊT AU 3^E TRIMESTRE 2022 : 2,38 %

Le taux maximum des intérêts rémunérant les comptes courants d'associés enregistre une forte progression, à 2,38 % pour le troisième trimestre 2022.

L apport en compte courant d'associé constitue un soutien financier temporaire à la trésorerie de l'entreprise, moins onéreux et plus accessible que le financement bancaire. Il peut être apporté par les associés et actionnaires, quel que soit leur niveau de participation au capital mais aussi par les dirigeants et gérants.

Le taux des intérêts versés aux associés sur leurs avances en compte courant est plafonné par la réglementation fiscale en fonction du taux du crédit bancaire aux entreprises, afin de dissuader une forme de distribution de revenu aux associés de préférence aux dividendes.

Pour le troisième trimestre 2022, le taux maximum s'établit à 2,38 % (contre 1,96 % au second trimestre 2022 et 1,17 % pour l'ensemble de l'année 2021).

Pour les sociétés arrêtant un exercice de douze mois au cours du quatrième trimestre 2022, le taux annuel peut déjà être fixé :

CLÔTURE DE L'EXERCICE

Taux

Du 30 septembre au 30 octobre

1,66 %

Du 31 octobre au 29 novembre

1,76 %

Du 30 novembre au 30 décembre

1,87 %

FISCALITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Lorsqu'ils respectent le taux maximum, les intérêts versés en rémunération des comptes courants sont déductibles du résultat fiscal de la société.

À l'inverse, la part des intérêts versés au-delà du taux maximum n'est pas déductible du résultat fiscal. Ces intérêts excédentaires sont imposés comme des bénéfices à l'impôt sur les sociétés (ou à l'impôt sur le revenu pour les sociétés qui y sont soumises).

FISCALITÉ DES ASSOCIÉS

Dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts versés aux associés constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles. Lorsqu'ils relèvent de l'impôt sur le revenu, les associés sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 % (majoré des prélèvements sociaux de 17,20 %, soit un taux global de 30 %). Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu (option valable pour l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU). Ils bénéficient alors de la déduction de 6,8 points de CSG.

En outre, dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts non déductibles sont considérés comme des dividendes et bénéficient donc de l'abattement de 40 %.

Si la société versante relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts non déductibles sont imposés comme des revenus professionnels.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AOÛT 2021	AOÛT 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	107,05	113,38	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	106,21	112,63	+ 6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %	
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,07 €		1 678,95 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 039,69	-2,1%	-15,6%	-6,8%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	4 647,29	-2,6%	-16,2%	-8,5%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 484,48	-1,7%	-18,9%	-12,8%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 783,95	-3,6%	-20,6%	-12,0%	4 796,56	3 585,62	USA
NASDAQ 100	11 578,69	-4,3%	-29,1%	-20,0%	16 501,77	10 971,22	USA
FOOTSIE 100	7 086,46	-2,7%	-4,0%	1,1%	7 672,40	6 881,59	Royaume-Uni
DAX 30	12 670,48	-2,9%	-20,2%	-15,7%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	10 590,92	-2,8%	-17,7%	-8,6%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	26 992,21	-2,4%	-6,3%	-5,1%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 024,39	-5,1%	-16,9%	-15,2%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	10,30	1,8%	N/A	N/A	14,02	9,90	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-41,2%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,82	-4,1%	29,4%	25,9%	2,94	2,18	1,1%
BLUE SHARK PS	0,00	N/A	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,09	-4,4%	-19,4%	-18,8%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	55,00	-15,4%	-28,6%	34,8%	81,00	55,00	10,0%
DOCK.PETR.AMBES AM	472,00	7,8%	1,3%	-1,3%	496,00	426,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	86,50	3,0%	-6,5%	-12,6%	104,00	81,00	7,4%
EUROPLASMA	0,00	-44,4%	-99,6%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,59	-38,9%	-48,9%	-44,5%	3,14	1,53	-
GASCOGNE	3,72	3,3%	-0,5%	-1,6%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	7,23	-13,5%	-29,1%	N/A	10,50	7,22	0,8%
GPE PAROT (AUTO)	1,73	-4,7%	-33,5%	-35,2%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	25,50	-2,3%	-3,6%	-10,8%	33,00	25,00	-
HUNYVERS	11,10	-3,5%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,20	-12,8%	-31,7%	-50,2%	17,80	10,20	-
I2S	5,30	-8,6%	8,2%	32,5%	6,40	4,60	2,6%
IMMERSION	4,92	-5,4%	-18,0%	232,4%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,17	-6,6%	-44,7%	-68,5%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,98	-11,2%	-15,6%	-39,6%	2,89	1,78	-
LECTRA	30,10	-7,0%	-28,3%	-8,2%	44,20	27,20	1,2%
LEGRAND	71,08	-3,4%	-30,9%	-21,0%	103,80	64,96	2,3%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-30,6%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,16	-1,8%	8,0%	0,0%	2,48	1,37	-
OENEO	14,05	-8,3%	4,4%	8,9%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	90,00	-5,3%	80,7%	73,1%	101,00	49,60	1,0%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-6,0%	488,00	292,00	4,7%
UV GERMI	3,83	-19,1%	-49,4%	-53,3%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	5,00	-16,9%	-27,0%	-29,3%	7,35	4,20	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

LE NORDIC DAY

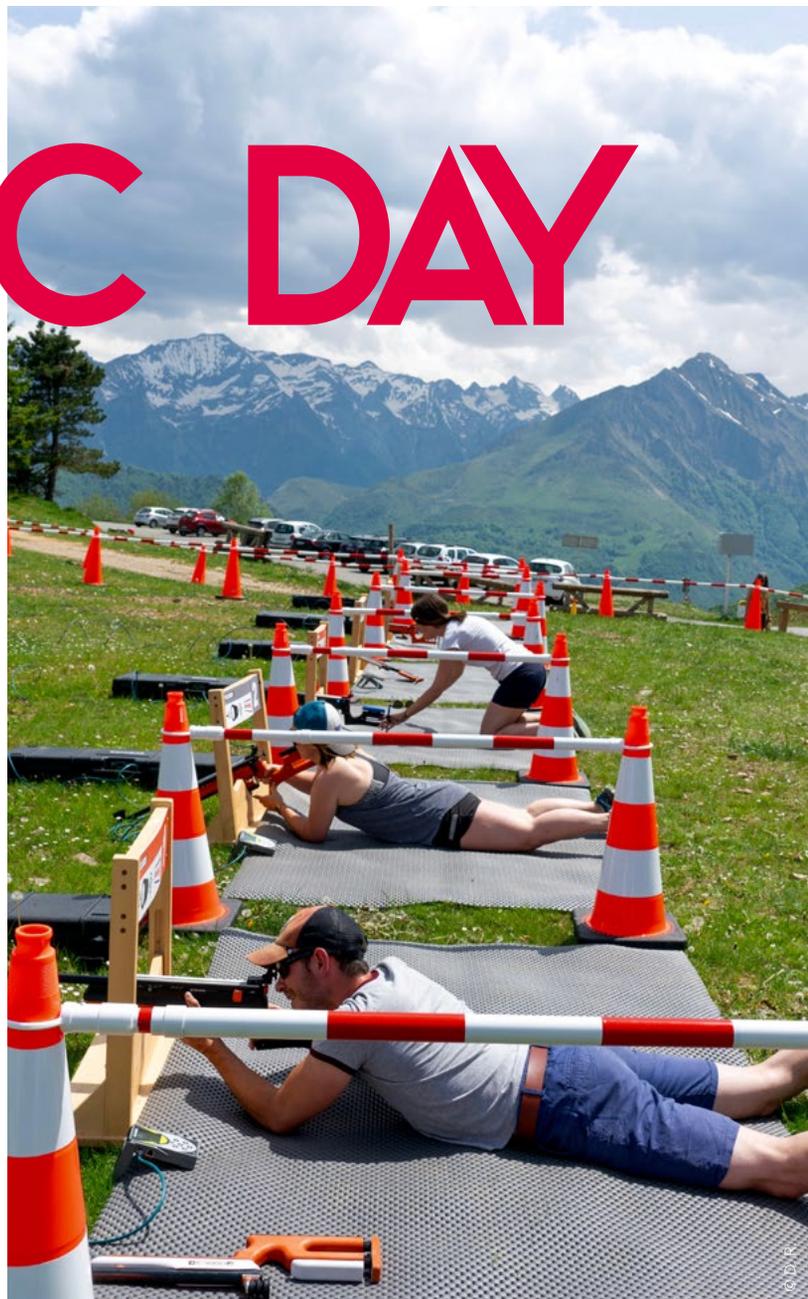
Dans le cadre grandiose du col du Couraduc, l'Espace Nordique du Val d'Azun propose une journée de remise en forme et de réveil musculaire pour être au top avant la saison hivernale. Ateliers sportifs et conseils de coachs seront au rendez-vous le 15 octobre prochain.

Par Hermance HITTE

Si à plus de 1 800 mètres, quelques flocons sont déjà venus draper les sommets, le manteau hivernal est loin d'être d'actualité et, pour une fois, l'Espace Nordique du Val d'Azun n'en a cure : l'heure n'est pas à la glisse mais bien à la préparation. De la saison, d'abord, mais des corps, surtout et c'est dans le cadre fabuleux du col du Couraduc que le Nordic Day va réveiller chaque muscle pour que tous soient prêts à chausser les skis. Une journée à la carte qui commence par un réveil musculaire collectif en musique avec un coach sportif. Le paysage grandiose du site qui borde le Parc Naturel des Pyrénées est idéal pour cette remise en forme grande nature, même si sa beauté prête d'abord à l'émerveillement. La suite du menu est à la carte, marche nordique, course à pied ou trail de 5 km, randonnée pédestre qui comprend l'ascension du pic de Bazès ou en VTT sur 20 km, biathlon... Avec les couleurs automnales et la chaîne des Pyrénées en toile de fond, ces exercices adaptés assurent une remise en forme parfaite tant pour les amateurs que les sportifs aguerris. Le Nordic Day est par ailleurs ouvert à tous, à vivre en famille, en club ou entre amis, c'est l'étape idéale entre le farniente de l'été, le stress de la rentrée et l'ivresse tonique des pistes de skis alpin ou de fond.

RÉVEILLER LES CORPS EN DOUCEUR

Afin de réduire les fatigues musculaires et éviter ainsi les éventuelles blessures, cet événement est également



l'occasion d'apprendre des techniques simples mais ô combien précieuses. Les professionnels du milieu montagnard seront présents et des ateliers de prévention et de sécurité seront par ailleurs proposés toute la journée ainsi qu'un autre sur les gestes de premiers secours avec le Club de Sauvetage des Vallées des Gaves. Pas question de faire l'impasse sur la gastronomie, dans cette terre illustre des fromages du Val d'Azun, l'alimentation sera au centre des attentions et les participants pourront découvrir celle qui est préconisée avant un entraînement ou une compétition. Authentique et merveilleusement adaptée à toutes les activités outdoor, cette vallée préservée est l'écrin rêvé pour faire le plein d'énergie avant de tutoyer les sommets quand ils seront blancs.